

PÉTROLE

**Le Brent en légère
hausse à 64,22
dollars**

P 16

**SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD
ENTRE SOMIPHOS ET PUPUK INDONESIA**

Vers une coopération renforcée dans le phosphate

Le Ministre d'État, Ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, a supervisé, hier, au siège de son ministère, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre la Société des Mines de Phosphate d'Algérie (Somiphos), une filiale du groupe Sonarem, et la société "Pupuk Indonesia". P 3



**CINQUIÈME ÉDITION
DU SALON INTERNATIONAL
DU BÂTIMENT À ANNABA**

**Un rendez-vous
incontournable
pour les
professionnels
du BTP**

La 5^e édition du BATIMEX, le Salon International du Bâtiment (BATIMEX), se tiendra du 28 au 31 janvier 2026 à l'hôtel Sheraton Annaba, annonce l'organisateur de l'événement dans un communiqué.

P 2

**RENFORCEMENT DE LA
MÉCANISATION AGRICOLE**

**Un levier majeur
pour booster la
productivité**

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant, hier à Alger, l'importance des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la séance de travail qu'il a présidée lundi sur la mécanisation agricole, estimant qu'elles auront un impact considérable sur la productivité dans le secteur.

P 5

AQUACULTURE

**Des opérateurs
saoudiens et chinois
intéressés par
l'investissement
en Algérie**

Le directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture, Miloud Tria, a reçu une délégation d'investisseurs saoudiens et chinois intéressés par le développement de projets structurants dans le domaine de l'aquaculture marine en Algérie, indique lundi un communiqué de la Direction.

P 5

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT REÇOIT
SON HOMOLOGUE QATARI
**Les perspectives de
renforcement de la
coopération examinées** P 2

CNEP BANQUE- FGAR
**Convention pour la
garantie des crédits
d'exploitation des PME** P 2

SALON INTERNATIONAL DES MINES,
DES CARRIÈRES ET DES
HYDROCARBURES AU TCHAD
**Le ministre d'Etat, ministre des
hydrocarbures et des Mines
aujourd'hui à N'Djamena** P 4

POSTE ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS
**Le ministre tient
une rencontre de
coordination
avec les
responsables
locaux du secteur**

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a tenu une rencontre de coordination avec les responsables locaux du secteur, consacrée à l'évaluation du bilan de l'année 2025 et au plan d'action pour 2026, indique mardi un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, le ministre a indiqué que le plan d'action du secteur pour la nouvelle étape "prévoit une transformation structurelle axée sur la modernisation, la souveraineté numérique, l'accélération de la généralisation du très haut débit, l'extension du déploiement de la technologie de la fibre optique pour une couverture de tout le territoire national début 2027 et la modernisation des infrastructures", précise le communiqué. Le plan d'action repose aussi sur "la modernisation des services financiers postaux, à travers l'augmentation du nombre de distributeurs automatiques dans les zones à forte densité de population, l'amélioration de la performance du réseau pour étendre l'accès aux services et garantir leur qualité, et le renforcement de l'inclusion financière, à travers la diversification des produits et des moyens de paiement électronique", ajoute la même source. M. Zerrouki a, par ailleurs, rappelé "les réalisations accomplies dans le secteur en 2025, notamment la généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), le lancement officiel de la 5G, l'amélioration de la couverture dans les zones à faible densité de population et le renforcement de l'infrastructure des télécommunications spatiales et de la connexion internationale, à travers les projets de câbles sous-marins". Entre autres réalisations accomplies dans le secteur, le ministre a également cité "l'amélioration des services financiers postaux, la généralisation des moyens de paiement électronique, le renforcement de l'inclusion financière et la modernisation de l'activité du courrier express pour soutenir le commerce électronique et protéger les droits des clients".

APS

CINQUIÈME ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU BÂTIMENT À ANNABA

Un rendez-vous incontournable pour les professionnels du BTP

La 5 édition du BATIMEX, le Salon International du Bâtiment (BATIMEX), se tiendra du 28 au 31 janvier 2026 à l'hôtel Sheraton Annaba, annonce l'organisateur de l'événement dans un communiqué.

Par Z R.

Cet événement d'envergure internationale rassemblera les principaux acteurs du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'aménagement, confirmant sa position de plateforme de référence pour les professionnels du BTP en Algérie et en Afrique. En effet, plus de 100 exposants représentant plus de 40 secteurs d'activités, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du bâtiment : matériaux de construction, architecture, ingénierie, équipements, solutions durables et nouvelles technologies, sont attendus à cette cinquième édition. Organisé par Eleven Event, sous le haut patronage du wali de la wilaya d'Annaba, le BATIMEX s'inscrit dans une dynamique de développement économique, urbain et industriel, soulignant le rôle stratégique

du secteur du BTP dans la transformation des territoires. Le salon offrira aux participants une opportunité unique de découvrir les dernières innovations, d'anticiper les tendances du marché et de nouer des partenariats stratégiques à l'échelle nationale et internationale. Il est attendu ainsi plus de 10 000 visiteurs professionnels. BATI DAYS : un programme scientifique de haut niveau Cette édition se distinguera, indique la même source, par le lancement de BATI DAYS, une plateforme scientifique dédiée à la réflexion et au partage de connaissances. Plus de 30 conférences, panels et symposiums seront animés par des experts de renom, des figures majeures de l'architecture et des intervenants internationaux, abordant les enjeux actuels du secteur, l'urbanisme durable, l'innovation et les défis de la construction moderne.

Par ailleurs, le BATIMEX 2026 accordera une place centrale aux rencontres B2B à travers la plateforme BATI AFRICA, dédiée à l'exportation des produits et matériaux de construction vers le marché africain. La présence d'ambassadeurs et de délégations officielles de pays tels que le Mozambique, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, le Sénégal et l'Égypte, entre autres, offrira aux exposants des opportunités concrètes de coopération et de développement commercial. Le BATIMEX bénéficie du soutien de partenaires de premier plan, notamment le Conseil national de l'Ordre des architectes, l'Association nationale des architectes, la Fondation HCA, l'Agence APRUE, ainsi que plus de 15 partenaires sociaux et médias, renforçant la portée, la crédibilité et l'impact de l'événement.

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT REÇOIT SON HOMOLOGUE QATARI

Les perspectives de renforcement de la coopération examinées

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a reçu, hier à Alger, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique de l'Etat du Qatar, Abdullah bin Abdulaziz bin Turki Al-Subaie, avec lequel elle a échangé les vues sur les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement. Cette rencontre qui a eu lieu au siège du ministère en présence de ses cadres et de la délégation qatarie, vise à consolider la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement. Ainsi, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer le partenariat notamment face aux défis liés aux changements climatiques, et échangé les expertises en matière du développement durable. L'occasion a permis de présenter des exposés et des vidéos

sur les différents projets liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre la désertification, à l'instar du barrage vert, ainsi que ceux liés au renforcement du développement durable. Un exposé sur les dommages causés par la colonisation française sur l'environnement en Algérie a également été présenté. Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, Mme Krikou a souligné l'importance du Centre qatari de reproduction de l'outarde, ouvert lundi dans la wilaya d'El Bayadh, à même de préserver l'équilibre écologique. La ministre a fait état de préparatifs en cours pour la signature d'un memorandum d'entente entre les deux pays dans le domaine de l'éducation environnementale et de la biodiversité, ajoutant que le ministre qatari a exprimé son admiration pour la

question de la mémoire environnementale, relative aux dommages causés par la colonisation à l'environnement en Algérie. Les deux parties sont convenues de soutenir des projets environnementaux, notamment en matière de lutte contre la désertification, a ajouté Mme Krikou. Elle a rappelé la décision du Conseil des ministres arabes de l'environnement, qui s'est réuni à Nouakchott en octobre dernier, qui salue l'expérience algérienne à travers le Barrage Vert et stipule de la généraliser au niveau arabe, soulignant que cette question figurera parmi les thématiques qui seront évoquées en préparation du Sommet sur la lutte contre la désertification, prévu en Mongolie en août 2026. A cette occasion, le ministre qatari de l'Environnement a salué l'expérience algérienne en ma-

tière de protection de la biodiversité grâce au Barrage Vert, ainsi que pour ses efforts visant à préserver la qualité de vie et à promouvoir le développement environnemental durable. Il a indiqué que son pays s'intéressait aux projets environnementaux mis en œuvre en Algérie et a exprimé sa volonté de renforcer les échanges d'expertises techniques entre les deux pays, notamment dans le domaine de la lutte contre la désertification. Le ministre qatari a également salué l'ouverture dans la wilaya d'El Bayadh, du Centre qatari de reproduction de l'outarde, qui vise à préserver cette espèce d'oiseau protégé à travers des programmes scientifiques spécialisés dans la reproduction et la réintroduction, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au soutien des efforts de développement durable.

CNEP BANQUE- FGAR

Convention pour la garantie des crédits d'exploitation des PME

La CNEP-Banque et le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) ont procédé, mardi à Alger, à la signature d'une convention portant sur la garantie des crédits d'ex-

ploitation accordés aux petites et moyennes entreprises (PME), a indiqué la banque publique dans un communiqué. Cette convention porte sur la couverture par le FGAR des crédits

d'exploitation octroyés par la CNEP-Banque au profit des PME, via des garanties, explique la même source. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale de

la CNEP-Banque, en présence de son directeur général, Sid Ahmed Bouziani, et du directeur général du FGAR, El-Hadi Temmam, en présence de cadres des deux institutions.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE SOMIPHOS ET PUPUK INDONESIA

Vers une coopération renforcée dans le phosphate

Le Ministre d'État, Ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, a supervisé, hier, au siège de son ministère, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre la Société des Mines de Phosphate d'Algérie (Somiphos), une filiale du groupe Sonarem, et la société "Pupuk Indonesia".

Par Réda Hadi

La cérémonie a eu lieu en présence du Vice-ministre de l'Agriculture de la République d'Indonésie, M. Sudariono, de la Secrétaire d'État auprès du Ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des mines, Mme Karima Bakir Tafer, de l'Ambassadeur de la République d'Indonésie en Algérie, ainsi que de plusieurs cadres et responsables des deux parties. Le protocole d'accord a été signé, du côté algérien, par le PDG de Somiphos , M. Mokhtar Lakhal, et, du côté indonésien, par le PDG de Pupuk Indonesia, M. Rahmad Pribadi. L'objectif de cet accord est d'établir un cadre de coopération et de partenariat entre les deux parties afin d'étudier et de développer des opportunités de collaboration

dans le domaine du phosphate, notamment en évaluant la possibilité pour Pupuk Indonesia de s'approvisionner en phosphate algérien, ainsi qu'en explorant des opportunités d'investissement commun dans les activités d'exploitation et de transformation du phosphate en Algérie. Le protocole inclut également le développement de projets relatifs aux produits dérivés du phosphate. Le protocole d'accord prévoit, ajoute la même source, la réalisation d'études préliminaires communes pour évaluer la faisabilité technique et économique des projets potentiels, l'échange de données et d'informations pertinentes, ainsi que l'examen des perspectives de coopération dans les premières étapes des industries de transformation du phosphate, contribuant ainsi à la création de valeur ajoutée et à l'amélioration de l'intégration industrielle.

La durée de validité du protocole d'accord est de dix-huit (18) mois, renouvelable par accord des deux parties, avec la possibilité d'organiser des réunions périodiques pour suivre les progrès des discussions et des études. Des accords exécutifs pourront être conclus par la suite, précisant les droits et obligations de chaque partie, conformément aux législations et réglementations en vigueur dans les deux pays. À cette occasion, le Ministre d'État, Ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab a souligné que la signature de ce protocole s'inscrit dans les orientations du Président de la République, visant à renforcer les partenariats économiques avec les pays amis, en particulier dans les secteurs miniers stratégiques, à commencer par le phosphate, qui constitue un pilier fondamental dans la diversification de l'économie nationale,

le développement des industries de transformation et la création de valeur ajoutée. Il a également souligné l'importance de ce partenariat pour soutenir la coopération algéro-indonésienne, encourager les investissements productifs, et favoriser le transfert de technologies et de savoir-faire, au service des intérêts communs des deux pays, tout en contribuant à renforcer la sécurité alimentaire et industrielle à moyen et long terme. De leur côté, les responsables de Pupuk Indonesia ont exprimé leur grand intérêt pour les ressources minières dont dispose l'Algérie, ainsi que pour les opportunités offertes par la coopération avec SOMIPHOS et le groupe Sonarem, réaffirmant leur volonté d'aller de l'avant dans l'étude de projets de partenariat durables et concrets dans le domaine du phosphate et de la production d'engrais.

HYDROCARBURES ET MINES

L'Algérie et l'Indonésie renforcent leur coopération

Par Réda Hadi

L'Algérie et l'Indonésie entendent insuffler une nouvelle dynamique à leur coopération dans les secteurs des hydrocarbures et des mines. C'est dans ce contexte que le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier au siège de son département ministériel, une délégation indonésienne de haut niveau conduite par le vice-ministre de l'Agriculture, Sudaryono. Cette rencontre s'inscrit dans une volonté partagée de renforcer les partenariats bilatéraux et d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement et de développement industriel. La réunion s'est tenue en présence de la secrétaire d'État chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, de l'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Chalief Akbar Tjandraningrat, du président-directeur général du groupe Sonarem, Reda Belhadj,

ainsi que de plusieurs cadres et responsables des deux parties. Les échanges ont porté sur les moyens de consolider les relations algéro-indonésiennes dans des domaines stratégiques, en phase avec les priorités économiques des deux pays. Au cœur des discussions figuraient les opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et indonésiennes, notamment dans un contexte marqué par l'intérêt croissant des sociétés indonésiennes pour le marché algérien. Cet engouement s'explique par les importantes ressources naturelles dont dispose l'Algérie, mais aussi par les réformes engagées ces dernières années pour améliorer le climat des affaires et attirer les investissements étrangers directs. Dans le secteur des hydrocarbures, les échanges ont mis en lumière les perspectives de renforcement de la coopération entre le groupe Sonatrach et la compagnie indonésienne

Pertamina. Les deux parties ont évoqué plusieurs axes de collaboration, en particulier dans l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que dans le segment du gaz naturel liquéfié (GNL). Ces partenariats visent à favoriser l'échange d'expertises, le développement de projets conjoints et l'optimisation des chaînes de valeur énergétiques, dans un contexte mondial marqué par des mutations profondes du marché de l'énergie. Parallèlement, le volet minier a occupé une place importante dans les discussions. Les responsables algériens et indonésiens ont examiné les perspectives de coopération entre le groupe Sonarem, ses filiales, et la société indonésienne Bubuk Indonesia, leader dans les industries chimiques et la production d'engrais. Cette entreprise a exprimé un intérêt particulier pour le développement de projets communs en Algérie, notamment dans les domaines du phosphate et du gaz, deux ressources stratégiques

pour la sécurité alimentaire et le développement industriel. Les échanges ont également porté sur le renforcement de la coopération minière de manière plus globale, en mettant l'accent sur l'exploitation, la transformation et la commercialisation du phosphate. L'objectif affiché est de promouvoir une industrie locale intégrée, capable de produire différents types d'engrais à forte valeur ajoutée, tout en consolidant les capacités productives nationales et en réduisant la dépendance aux importations. À cette occasion, le ministre d'État Mohamed Arkab a réaffirmé la volonté de l'Algérie de bâtir des partenariats stratégiques équilibrés et durables avec les pays amis. Il a souligné que ces partenariats doivent reposer sur le principe du bénéfice mutuel, le transfert de technologie et la valorisation optimale des ressources nationales, dans une logique de développement du-

nable et de souveraineté économique. Le ministre a également insisté sur l'importance de s'inspirer des expériences internationales réussies, citant l'exemple de l'Indonésie dans le développement des industries manufacturières, notamment dans la production des engrais phosphatés. Cette expertise est perçue comme un atout majeur pouvant contribuer à l'émergence d'un pôle industriel compétitif en Algérie, capable de répondre aux besoins du marché local et de se positionner à l'export. Au final, cette rencontre illustre la convergence de vues entre Alger et Jakarta quant à la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud et de multiplier les partenariats industriels à forte valeur ajoutée. Elle ouvre la voie à de nouvelles perspectives de collaboration, susceptibles de consolider les relations économiques bilatérales et de soutenir les efforts de diversification de l'économie algérienne.

SALON INTERNATIONAL DES MINES, DES CARRIÈRES ET DES HYDROCARBURES AU TCHAD

Le ministre d'Etat, ministre des hydrocarbures et des Mines aujourd'hui à N'Djamena

Par APS/ R N.

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, participera, aujourd'hui à N'Djamena, à l'ouverture du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026). Selon un communiqué du ministère, le ministre d'Etat sera accompagné d'une délégation comprenant le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mourad Adjal, le PDG du groupe Sonatrach, M. Nou-

reddine Daoudi, le PDG de Naftal, M. Djamel Cherdoud, le PDG du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), M. Rabah Guessoum, et des cadres des secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'énergie et de l'industrie. L'Algérie, en tant qu'invitée d'honneur de ce salon, «partagera son expertise, son expérience et sa vision dans le développement des industries extractives, contribuant ainsi au renforcement de la dimension africaine et de la coopération sud-sud, ainsi qu'aux efforts visant à faire du secteur des mines un levier stratégique du développement socioéconomique durable en Afrique», a précisé la même source.

Le ministre d'Etat participera également aux travaux d'une conférence de haut niveau, placée sous le thème "Les industries extractives pour un développement socioéconomique durable : quelle stratégie pour les pays africains ?". M. Arkab et la délégation l'accompagnant tiendront aussi une série de rencontres bilatérales avec nombre de ministres et de chefs d'entreprises tchadiennes et internationales participant à l'événement, notamment celles opérant dans les domaines de l'énergie, des mines et de l'industrie, en vue d'examiner les perspectives de coopération, de renforcer les opportunités d'investissement et d'échanger les expertises, ajoute la

même source. Au niveau de son pavillon au SEMICA Tchad 2026, l'Algérie fera la promotion des activités de Sonatrach, Sonarem et Naftal et mettra en avant son expertise et son expérience dans les domaines des hydrocarbures et des mines. L'une des principales plateformes africaines dédiées aux secteurs des mines, des carrières et des hydrocarbures, le SEMICA Tchad 2026 réunit des décideurs, des investisseurs et des experts de plus de 45 pays pour explorer les opportunités d'investissement, établir des partenariats stratégiques et discuter des défis du secteur à l'horizon 2030, au service du développement durable en Afrique.

ALGÉRIE-QATAR
Ouverture du Centre qatari de reproduction de l’outarde à El Bayadh

La ministre de l’Environnement et de la Qualité de la vie, Kawther Krikou, a procédé lundi dans la wilaya d’El Bayadh, aux côtés du ministre de l’Environnement et du Changement climatique de l’Etat du Qatar Abdullah bin Abdula-ziz bin Turki Al-Subaie, à l’ouverture officielle du Centre qatari de reproduction de l’outarde. Ce centre, inauguré en présence du wali de la wilaya d’El Bayadh, du directeur général des Forêts et des autorités locales, vise à la préservation de l’outarde, classée espèce protégée, a précisé un communiqué du ministère. La préservation de cette espèce d’oiseaux dans le cadre de ce centre se fera à travers des programmes scientifiques spécialisés dans la reproduction et la réintroduction, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au soutien des efforts de développement durable, dans le cadre du renforcement de la coopération environnementale entre l’Algérie et le Qatar, indique la même source.

Aps

FOIRE ALGÉRIENNE DE L’ENTREPRENEURIAT, DE LA FORMATION ET DE L’ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
Annaba accueillera du 5 au 7 février prochain la 5ème édition

La ville d’Annaba accueillera du 5 au 7 février prochain la 5ème édition de la Foire algérienne de l’entrepreneuriat, de la formation et de l’économie numérique sous le slogan "le renouveau est l’adresse", a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Cet événement économique organisé par l’entreprise Galaticom Annaba s’inscrit dans le cadre des efforts nationaux pour accélérer la transition numérique et consacrer l’économie de la connaissance en tant qu’alternative de développement durable, a indiqué à l’APS le chargé de communication de la Foire, Taha Bensidhoum. Selon la même source, cette édition qui se tient à l’hôtel Sheraton-Annaba sous l’égide des deux ministres de l’Economie de la Connaissance, des Startups et des Micro-entreprises et de la Formation et de l’Enseignement Professionnels ainsi que du Haut-commissariat à la numérisation et du wali d’Annaba, verra la participation de plus de 100 exposants représentant des startups, des entreprises économiques et des banques. La Foire se donne pour objectif de consacrer la vision des pouvoirs publics relative à l’édification d’une économie nationale reposant sur l’innovation et la domiciliation des technologies avancées, a-t-il ajouté. Le programme de la manifestation prévoit la tenue de trois séminaires sur les solutions numériques pour le système médicale, l’avenir de l’enseignement via les plateformes intelligentes et les solutions intelligentes pour l’irrigation et l’amélioration des rendements agricoles, selon la même source.

R E.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Cote	Ouvverture	Closure	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	Per	Band Net %	Volumes transaction	Valeur transaction DA
ALLIANCES ASSURANCES	ALL	331.00	345.00	+4.23	4.41	-15.05	8.59	10.14	2525	811 125.00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 405.00	1 400.00	0.00	-0.30	-0.62	9.80	9.96	1080	1 429 000.00
BIOPHARM	BIO	2 501.00	NC	0.00	0.00	2.26	8.66	8.46	0	0.00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 257.00	2 257.00	0.00	-0.09	1.35	10.95	5.44	9000	25 808 752.00
EDH D'Algerie	AUR	360.00	NC	0.00	0.00	-7.98	4.80	-	0	0.00
SAIDAL	SAI	420.00	NC	0.00	0.00	4.27	3.87	5.00	0	0.00

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le ministre Kouidri reçoit l’ambassadrice de l’Inde et la Représentante de l’UNICEF en Algérie

Le ministre de l’Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, lundi au siège du ministère, l’ambassadrice de l’Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, et la Représentante de l’UNICEF en Algérie, Katarina Johansson, avec lesquelles il a examiné les possibilités de coopération respectives, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre avec l’ambassadrice de l’Inde a permis de passer en revue les possibilités de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine

de l’industrie pharmaceutique, précise le communiqué, ajoutant que les deux parties ont évoqué les perspectives d’investissement et de localisation de projets à valeur ajoutée, tout en insistant sur le développement des investissements dans le domaine des médicaments innovants. La rencontre avec la Représentante de l’UNICEF en Algérie a, quant à elle, permis de passer en revue les relations de coopération entre l’Algérie et cette organisation onusienne, notamment en matière de formation spécialisée dans les

métiers liés à l’industrie pharmaceutique. A cette occasion, les deux parties ont examiné les perspectives de renforcement de la coopération dans l’approvisionnement de l’organisation en médicaments produits localement, dans le cadre d’un partenariat stratégique visant à doter le continent africain de produits pharmaceutiques fabriqués en Afrique, conformément aux missions de l’UNICEF, conclut le communiqué.

APS

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Nouvelles mesures pour permettre aux partis et aux associations de se conformer à la loi

L’Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé, lundi dans un communiqué, de nouvelles mesures numériques permettant aux partis politiques et aux associations de se conformer à la loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. L’Autorité nationale de protection des données à caractère personnel a mis en place, sur son site officiel www.anpdp.dz, "des mesures de création de comptes d’accès à sa plateforme numérique, en vue de remplir les formulaires de déclaration et les demandes d’autori-

sation pour les traitements comportant des données à caractère personnel, conformément aux dispositions de l’article 12 de la loi 18-07 modifiée et complétée, relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel", précise la même source. Cette démarche s’inscrit dans le cadre de "la volonté de l’ANPDP d’accompagner les associations et les partis politiques et de leur permettre de se conformer aux dispositions de la loi 18-07, à travers la simplification des procédures administratives et l’adoption de solutions numériques à même de faciliter l’accomplissement des

obligations légales liées au traitement des données à caractère personnel". Dans ce sillage, l’ANPDP a mis sur son site trois (3) adresses électroniques dédiées à la prise en charge des préoccupations et questions juridiques et techniques dans ce domaine. A cet effet, elle a invité l’ensemble des associations et des partis politiques à consulter son site officiel et à prendre l’initiative de compléter les procédures requises, réaffirmant "son engagement à assurer l’accompagnement et à fournir l’appui nécessaire, dans le respect de la législation en vigueur", selon la même source.

R N

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La HATPLC organise des réunions de travail de coordination avec plusieurs secteurs

La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) organise des réunions de travail de coordination avec les représentants de plusieurs secteurs, dans le cadre de ses missions relatives au suivi de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, indique lundi un communiqué de cette instance. "Dans le cadre de ses missions constitutionnelles, stipulées dans l’article 205 de la Constitution, notamment celles relatives à l’élaboration et au suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, la HATPLC poursuit le renforcement de la coordination et de la coopération avec les différents secteurs et organismes concernés par l’exécution de cette stratégie nationale", précise le communiqué. Dans ce contexte, les réunions de travail de coordination ont débuté, dimanche au siège de la Haute Autorité, pour une durée de trois jours. La première journée a vu la participation d’un groupe regroupant les points focaux de plusieurs ministères, et a été consacrée à l’examen de plusieurs axes, notamment "la présentation des modalités d’application et d’exploitation de la plateforme numérique dédiée au suivi de la mise en oeuvre de la stratégie nationale, en tant qu’outil central de renforcement de la coordination entre les différents secteurs" et "le suivi en temps réel de l’état d’avancement de l’exécution

de la stratégie, facilitant ainsi le processus d’évaluation périodique". L’ordre du jour a également porté sur "l’élaboration d’un plan d’action pour l’année 2026, définissant les priorités et les mécanismes opérationnels à même de garantir une mise en oeuvre efficace et cohérente des diffé-

rentes mesures programmées, contribuant au renforcement des efforts de prévention de la corruption et à la consécration des principes de transparence et de bonne gouvernance", selon la même source.

Agence

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 20 جاتفي 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 20 Janvier 2026

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة			
DA / Kg			دج / كغ			
Produits	معدل	أعلى	أدنى	المنتجات		
	Moyenne	Maximum	Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	67	76	59	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	95	112	79	الطماطم	
	Oignon sec	68	76	60	البصل الجاف	
	Ail sec	785	851	719	الثوم الجاف	
	Carotte	93	104	81	الجزر	
	Navet	104	116	91	اللفت	
	Choux fleur	74	83	64	قرنبيط	
	Choux	88	98	77	الكرنب	
	Courgette	139	157	120	الكوسة	
	Haricot vert	357	390	325	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	139	154	125	الخس		
Fruits frais	Clémentine	182	219	144	كليمونتين	فواكه طازجة
	Mandarine	172	208	136	الماندرين	
	Orange	148	182	114	البرتقال	
	Citron	158	181	135	الليمون	
	Pomme locale	389	469	310	التفاح المحلي	
	Datte	505	637	373	التمر	
	Banane	527	551	503	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1914	2062	1767	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	333	346	320	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	22	19	البض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

POUR DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À L'AGRICULTURE

Tebboune relance le chantier de la mécanisation

Annoncée lors d’une réunion consacrée à l’agriculture, la décision du président de la République de créer des coopératives spécialisées dans la mécanisation agricole s’inscrit pleinement dans la feuille de route Agriculture 2026, dont l’objectif central est la modernisation des outils de production et le renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale. Cette orientation marque une étape importante dans la transformation du secteur agricole en Algérie.

Par Selma Rachid

À travers la relance de la mécanisation, les pouvoirs publics ambitionnent de renforcer la productivité agricole, de sécuriser les filières stratégiques et de réduire progressivement la dépendance aux importations. Dans un contexte marqué par les changements climatiques et les défis alimentaires régionaux, la modernisation des outils de production apparaît plus que jamais comme une condition essentielle à la réussite de la nouvelle vision agricole algérienne. Pour Mustapha Benaoui, expert en agriculture et ancien cadre au ministère de l'Agriculture, cette décision répond à une nécessité devenue incontournable. « La rencontre d’hier traduit la volonté des autorités publiques de venir à bout de toutes les préoccupations soulevées par le développement du secteur agricole en Algérie, dans un objectif stratégique de modernisation et de sécurité alimentaire », a-t-il souligné sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale. Selon lui, la réflexion engagée repose sur trois piliers essentiels : l'établissement d'un état des lieux de la mécanisation, la mise en place de coopératives dédiées et la création d'un Conseil national de la mécanisation agricole. Longtemps, la mécanisation en Algérie a été pensée pour une agriculture concentrée essentiellement au nord du pays, caractérisée par des exploitations de taille modeste. « Jusqu'au début des années 2000, la surface agricole utile était estimée à environ 8,5 millions

d'hectares, avec des exploitations ne dépassant guère les dix hectares. Cela n'existait pas une mécanisation performante, souvent limitée à des tracteurs de faible puissance», a rappelé M. Benaoui. Ce modèle montre aujourd’hui clairement ses limites. L'orientation stratégique actuelle privilégie en effet le Grand Sud et l'agriculture d'entreprise, fondée sur l'exploitation de très grandes superficies. Des projets agricoles de plusieurs milliers d'hectares ont vu le jour, certains atteignant même plus de 100 000 hectares. « Travailler 1 000, 5 000 ou 10 000 hectares exige un matériel puissant et performant, que le parc actuel de mécanisation n'est pas en mesure de prendre en charge », a expliqué l'expert, insistant sur le décalage entre les ambitions agricoles affichées et les moyens techniques disponibles sur le terrain. C'est dans ce contexte que les coopératives de mécanisation prennent tout leur sens. Contrairement à certaines perceptions, ces structures ne poursuivent aucun objectif lucratif. « La coopérative est gérée par ses adhérents. Elle appartient aux agriculteurs et elle est appelée à offrir des services à ceux qui y contribuent financièrement », a-t-il précisé, soulignant qu'il est irréaliste d'imaginer équiper individuellement plus d'un million et demi d'agriculteurs en matériel lourd, ce qui rend la mutualisation incontournable pour garantir l'accès à des équipements modernes et adaptés. Ces coopératives permettront ainsi de mettre à disposition des agriculteurs un parc mécanisé per-

formant, tout en facilitant l'accès aux services, aux intrants et aux financements. « La coopérative prend en charge les actions que ses adhérents ne peuvent pas assumer individuellement, notamment la sollicitation de crédits auprès des banques spécialisées », a-t-il expliqué, rappelant que ce modèle est encadré par le décret 96-459 relatif aux coopératives agricoles. Parallèlement, la création d'un Conseil national de la mécanisation agricole vise à structurer et à accompagner cette dynamique. Cette instance aura pour mission d'établir un diagnostic précis du parc existant, d'évaluer les capacités nationales de fabrication de matériel agricole et d'identifier les déficits à combler, notamment par le recours à l'importation ciblée de matériels récents. « Le rôle principal de ce Conseil est d'avoir une vision claire de la mécanisation sur le terrain et des unités de production, afin de proposer des solutions réalistes et adaptées », a estimé M. Benaoui. Enfin, l'expert a insisté sur l'importance de l'accompagnement humain dans la réussite de cette réforme. Il a appelé à de vastes campagnes de sensibilisation pour lever les incompréhensions persistantes autour du concept coopératif. « Depuis l'indépendance, la coopérative est souvent mal perçue. Il faut expliquer aux agriculteurs et aux éleveurs que c'est un outil à leur service, un levier de performance et non une contrainte », a-t-il affirmé.

RENFORCEMENT DE LA MÉCANISATION AGRICOLE

Un levier majeur pour booster la productivité

Synthèse R N/APS

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant, hier à Alger, l'importance des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la séance de travail qu'il a présidée lundi sur la mécanisation agricole, estimant qu'elles auront un impact considérable sur la productivité dans le secteur. S'exprimant lors d'une Journée d'étude sur l'intégration des résultats de la recherche scientifique dans le développement des filières des céréales et des légumineuses, organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, M. Oualid a indiqué que «les décisions hautement importantes prises hier (lundi, Ndlr) par le président de la République permettront au secteur agricole d'accroître considérablement la productivité, notamment dans la filière céréalière, grâce aux technologies modernes et aux différents engins agricoles comme les tracteurs et les moissonneuses qui seront mis à

la disposition des agriculteurs». Ces mesures auront un «impact considérable» au regard du lien étroit entre mécanisation et productivité, ajoute le ministre, soulignant qu'elles «témoignent de l'intérêt majeur que porte l'Etat à ce dossier». La généralisation de la mécanisation permettra d'éviter la déperdition de la production, a-t-il dit, indiquant que des études récentes ont révélé la perte de 10 à 20% de la production céréalière chaque saison de récolte, notamment en raison de l'utilisation de techniques inadéquates et d'un matériel non conforme aux normes requises. Le secteur a placé la modernisation de l'agriculture en tête de ses priorités car c'est l'unique voie pour augmenter la productivité et relever le défi de la sécurité alimentaire, a poursuivi le ministre, soulignant que le niveau élevé de consommation de céréales en Algérie impose le recours aux techniques modernes pour pérenniser la production dans cette filière, en relevant le rendement des terres de 15 quintaux/hectare actuellement à 30 quintaux/hectare. Outre la mécanisation, l'utilisation des bonnes semences joue un rôle «clé» dans

la réalisation des objectifs tracés en matière de productivité, a insisté le ministre, indiquant que son département met en œuvre un plan d'action prévoyant l'introduction de semences résistantes à la sécheresse, qui seront réparties géographiquement en fonction des propriétés climatiques de chaque région, en s'appuyant sur les résultats de la recherche dans ce domaine.

Nécessité de revoir les systèmes de subvention dans le secteur

Pour renforcer les efforts déployés en matière d'orientation agricole, le secteur envisage de lancer une chaîne de télévision et une web TV visant à aiguiller les agriculteurs pour leur permettre d'améliorer la productivité et les encourager à utiliser l'irrigation agricole, d'autant que le secteur compte atteindre 500.000 hectares de terres irriguées. Le ministre a aussi insisté sur l'importance de la généralisation des assurances agricoles, précisant que le travail est en cours pour revoir ce système dans le but de l'étendre à de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique,

AQUACULTURE

Des opérateurs saoudiens et chinois intéressés par l’investissement en Algérie

Par APS

Le directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture, Miloud Tria, a reçu une délégation d'investisseurs saoudiens et chinois intéressés par le développement de projets structurants dans le domaine de l'aquaculture marine en Algérie, indique lundi un communiqué de la Direction. S'inscrivant dans le cadre du soutien et de l'encouragement de l'investissement dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, cette rencontre s'est déroulée en présence de cadres de la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que de représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), précise la même source. A cette occasion, un exposé exhaustif a été présenté sur l'état et les perspectives de développement de l'activité de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, mettant en exergue les potentialités considérables dont recèle le secteur à travers ses différentes filières. Les principales mesures incitatives décidées par l'Etat pour accompagner l'investissement dans ce domaine ont également été évoquées, tout en mettant la lumière sur les opportunités offertes dans les filières de l'aquaculture marine et en eau douce, ainsi que les avantages accordés à certaines espèces à haute valeur économique, telles que la daurade royale, le loup de mer et le tilapia rouge. L'exposé a, en outre, porté sur les perspectives de développement de l'aquaculture à moyen et long termes, tout en soulignant l'importance de développer l'activité des éclosiers et d'étudier la possibilité de réaliser des projets dans le segment de la crevetteculture. La rencontre a également permis d'évoquer l'éventualité de créer des usines de fabrication de matériel de pêche, ce qui contribuerait à renforcer l'intégration industrielle et à soutenir la chaîne de production. De leur côté, les investisseurs ont manifesté un vif intérêt pour les opportunités d'investissement disponibles ainsi que pour les avantages octroyés, exprimant leur volonté de concrétiser des projets d'investissement en Algérie, compte tenu des capacités prometteuses du secteur et du climat des affaires favorable instauré par l'Etat, conclut le communiqué.

EL-MENIAA

Plus de 110 foyers
raccordés au réseau de
gaz naturel

Plus de 112 foyers des quartiers d'El-Wajda et El-Ouga, dans la wilaya d'El-Meniaa, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, à-on informé lundi de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Mis en service par le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, en présence des représentants des secteurs concernés, ce projet, inscrit au titre de la stratégie de l'Etat visant la généralisation du gaz naturel et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a été réalisé, à la faveur d'un réseau de plus de 3,4 km, pour un cout de 10,7 millions DA, dont une contribution de 3,7 millions DA de la Sonelgaz, at-on précisé. L'entreprise Sonelgaz fait état d'autres opérations projetées, pour étendre le réseau de gaz naturel aux autres quartiers, dans les différentes communes de la wilaya, dans le mais de prendre en charge les préoccupations de la population et contribuer à l'amélioration de ses conditions de vie.

CONSTANTINE

Réception prochaine du
projet d’entretien du
CW 14 dans la commune
de Ben Badis

Un projet portant entretien du chemin de wilaya (CW) 14 dans son segment pertinent de la commune de Ben Badis (Constantine), sera reçu "avant la fin du mois de février prochain", à-on informé lundi auprès du subdivisionnaire des travaux publics de la daïra d'Ain Abid, Brahim Lakroum. Il s'agit d'un tronçon routier de 4,5 km dépendant du CW 133 et celui n 5, non loin du pôle urbain d'Ain Nehas relevant de la commune d'EL Khroub, a précisé le responsable de cette subdivision couvrant la commune de Ben Badis, notant que ce projet dont les travaux ont atteint 80% a mobilisé un investissement public de 70 millions DA, puisé du budget de wilaya 2025. Par ailleurs et afin d'assurer le désenclavement de certaines zones rurales, améliorer le trafic routier et les conditions de déplacement des habitants, il a été procédé à la rénovation d'un chemin communal (CC) entre les mechtas d'El Maida et du CW 16 sur une distance de 3 km et à la réalisation d'un tronçon routier entre le village de Benyaâgoub et le centre de la commune de Benbadis (800 mètres linéaires), at-il ajouté. Dans la commune d'Ain Abid, un autre CC de 2,4 km entre les mechtas de Kehalcha Lekbar et d'Ain Chegua, a fait également l'objet d'une action d'entretien et de réhabilitation, a révélé la même source, démontrant que les travaux de ces projets ont été entièrement achevés. La concrétisation de ces 3 autres opérations a nécessité la mise en place d'un budget global évalué à 46 millions DA, financé dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), at-on indiqué.

APS

TISSEMSILT

Journée de formation pour les
artisans sur les mécanismes de
financement et d’accompagnement

La Chambre de l'artisanat et des métiers de Tissemsilt a organisé, lundi, une journée de formation destinée aux artisans et artisanes de la wilaya, centrée sur les mécanismes de financement et d'accompagnement.

Cette rencontre de formation, qui s'est déroulée en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, a été animée par le directeur de l'agence régionale de gestion du microcrédit, Abdelkrim Kebbouz, et un représentant de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés, agence de Tissemsilt, M. Mohamed Achak. Au cours de cette journée de formation, M. Kebbouz a présenté les différents services offerts par l'agence régionale de gestion du microcrédit aux artisans et artisans, ainsi que les formules de financement disponibles pour cette catégorie. Parmi celles-ci, un prêt pouvant atteindre un million de dinars sans intérêts pour l'acquisition d'équipements destiné à ceux souhaitant créer une activité artisanale dans le domaine pour lequel ils ont été formés, avec une contribution personnelle ne dépassant pas 1%, ainsi qu'un autre financement dédié à l'achat de matières premières d'une valeur pouvant atteindre 100.000 DA sans intérêts,

avec des délais de remboursement allant jusqu'à trois ans. A cette occasion, le responsable a également encouragé les artisans et artisanes à se rapprocher des services de l'agence pour bénéficier des différentes formules de financement disponibles pour relancer leurs projets dans la wilaya, souligné qu'ils bénéficieront d'un accompagnement et d'une formation gratuite, au cours où ils pourront découvrir les démarches administratives nécessaires pour lancer un projet, les méthodes de gestion, les mécanismes de commercialisation des produits, et comment accéder au monde du commerce électronique, en plus de participer à des salons locaux et nationaux. De son côté, le représentant de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés, agence de Tissemsilt, Mohamed Achak, a donné des explications sur la manière de bénéficier des services de la caisse, notamment l'assurance maladie, la carte de santé et la retraite, en contrepartie de l'adhésion et du paiement des

cotisations, en précisant la disponibilité des guichets de la caisse à travers la wilaya dans les communes de Tissemsilt, Theniet El-Had, Larbâa et Bordj Bounâama, afin de rapprocher les services des adhérents. Dans un contexte connexe, le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Abderezzak Bounab, a indiqué dans une déclaration à l'APS que la chambre avait organisé, au cours de l'année précédente, plus de 120 sessions de formation au profit de plus de 700 artisans et artisans, couvrant divers domaines professionnels, y compris la cuisine, la coiffure et la pâtisserie. A noter qu'en marge de cette journée de formation, une exposition des différents produits artisanaux de la wilaya a été organisée, comprenant des produits de pâtisserie traditionnelle et moderne, des vêtements traditionnels, entre autres, et plusieurs participants ont été honorés à cette occasion.

APS

EL TARF

Vers l’ouverture de 50 km de pistes forestières en 2026

Des pistes d'une longueur de 50 km seront ouvertes courant 2026 à travers les massifs forestiers de la wilaya frontalière d'El Tarf, a indiqué lundi la cheffe du service de gestion des ressources forestières à la Conservation locale des forêts, Hayat Saoula. Le secteur des forêts a bénéficié d'une enveloppe financière de 125 millions DA pour l'ouverture de 50 km de pistes forestières à travers les communes d'El Aioune, de Raml Souk, d'Asfour, de Chihani, de

Bouhadjar, de Hammam Béni Salah et de Ben M'hidi, a précisé à l'APS Mme Saoula. Cette opération du programme sectoriel s'inscrit dans le cadre des efforts de protection des ressources forestières, de prévention des incendies, de facilitation des interventions en cas de feux de forêts et d'amélioration de la surveillance des espaces forestiers en plus du désenclavement de populations des localités montagneuses et du renforcement du développement local, a ajouté la même source.

Selon la même source, les deux précédentes années ont connu l'ouverture et l'aménagement de 100 km de pistes forestières dans plusieurs communes et le parachèvement de la réalisation de quatre tours de vigie dans les communes d'El Aioune, d'El Tarf, d'Ain Kerma et de Chihani. Le secteur a bénéficié d'autres opérations pour notamment la réalisation de tranchées anti-incendie sur 50 hectares et l'aménagement de 4.000 m3 de correction torrentielle sur

des bassins versants et terres agricoles en attendant leur reboisement durant les prochaines saisons, selon la même source. La concrétisation de ces projets de pistes aura un impact positif pour la protection des ressources forestières, d'avantage d'efficacité pour les opérations de prévention et d'intervention, a souligné la même source qui a relevé que la longueur totale des pistes aménagées sur le territoire de la wilaya atteint 1.400 km.

APS

JIJEL

26 zones humides concernées par le dénombrement
des oiseaux d’eau migrateurs

Le parc national Taza de Jijel a choisi 26 zones humides réparties à travers les communes de la wilaya dans le cadre de l'opération de dénombrement des oiseaux d'eau migrateurs, à-on appris lundi auprès de sa directrice, Lilia Boudouhane. Le dénombrement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs qui vient de débuter sera mené à travers 26 zones humides de la wilaya par une équipe spécialisée constituée de cadres du parc, de la conservation des forêts, de l'association locale "Ecologie sans frontières" et de stagiaires dotés d'équipements nécessaires pour assurer une opération

de recensement précise, selon Mme Boudouhane. D'après la même responsable, ce dénombrement reflète la biodiversité et l'état de santé des systèmes écologiques de la wilaya qui accueille annuellement diverses espèces d'oiseaux migrateurs. Les zones humides ainsi concernées par ce dénombrement hivernal sont notamment la zone humide Béni Bellaïd dans la commune de Kheiri Oued Adjoul, classée pour sa riche biodiversité site d'importance mondiale dans le cadre de la convention Ramsar, la zone humide Redjla dans la commune de Taher, Ghedir Béni Hamza dans la

commune d'El Kennar Nouchfi et Merigha dans la commune d'El Aouana, en plus de plusieurs retenus collinaires, cours d'eau et barrages, a précisé la directrice du parc. Outre leur fonction écologique, ces zones humides peuvent constituer une source génératrice de richesses à travers le développement d'un tourisme permettant de découvrir les ressources végétales et animales de ces sites qui attirent annuellement des espèces rares d'oiseaux, notamment en hiver et suscitent la curiosité des touristes, at-on indiqué.

APS

TERRES RARES ET COMBUSTIBLES FOSSILES

La logique de Trump en matière de sécurité nationale

Quels que soient ses défauts, la nouvelle stratégie de sécurité nationale jette un pavé dans la mare et ouvre un espace politique inédit depuis 40, 50, voire 60 ans.

Par James K. Galbraith (*)

La nouvelle stratégie de sécurité nationale des États-Unis vise à instaurer une « stabilité stratégique » avec la Russie. Elle affirme que la Chine n'est rien de plus qu'un simple compétiteur, que le Moyen-Orient n'est pas au cœur de la sécurité américaine, que l'Amérique latine est « notre hémisphère » et que l'Europe est confrontée à un « effacement civilisationnel ».

L'Inde, portant plus grand pays du monde par sa population, est à peine mentionnée, on pourrait dire, tout comme Neville Chamberlain l'a fait en parlant de la Tchécoslovaquie en 1938, qu'il s'agit d'un « un pays lointain, dont nous ne savons rien ». En fait, c'est tant mieux pour l'Inde, qui peut tout à fait se débrouiller toute seule.

Dans ce document, qui est d'un réalisme politique à couper le souffle, la logique sous-jacente n'est pas explicite. En effet, en tant que déclaration d'idéologie politique ou de « valeurs », cette stratégie est incohérente. Elle prône le respect de la souveraineté des pays dont les systèmes de gouvernement diffèrent des nôtres, mais fustige ensuite l'Europe pour ses pratiques antidémocratiques. Elle reconnaît la fin de l'hégémonie américaine, mais revendique ensuite son hégémonie sur tout l'hémisphère occidental, brandissant la doctrine Monroe comme s'il s'agissait d'un texte sacré.

Quel fil d'Ariane, s'il y en a un, fait le lien entre tout cela ?

Il s'agit d'une logique de ressources et, en premier lieu, de combustibles fossiles. Grâce au pétrole qui coule à flots au Texas et aux réserves du Canada et du Venezuela, les États-Unis peuvent s'affranchir du golfe Persique. Ils pourraient même, du moins en théorie laisser Israël se débrouiller seul, sans pour autant prédire que cela se produira dans la pratique. Le gaz russe, et plus précisément l'absence de celui-ci, a scellé le destin de l'Europe : L'Allemagne se désindustrialise tandis que la Grande-Bretagne et la France, dont les empires ont disparu depuis longtemps, sont en plein déclin. Les sanctions ayant échoué, la victoire finale de la Russie en Ukraine est désormais assurée.

Il est donc nécessaire de faire des concessions à la Russie et de rompre les liens que l'Amérique entretient depuis longtemps avec les élites européennes russophobes.

Dans le cas de la Chine, la question des ressources concerne les terres rares et, plus précisément, le gallium, un sous-produit de l'affinage de la bauxite pour obtenir de l'alumine. La Chine contrôle les terres rares grâce à un quasi-monopole sur le raffinage, qui pourrait s'éroder au fil du temps, grâce à des efforts acharnés. Il en va autrement pour le gal-



lium; la capacité de production d'aluminium des États-Unis a atteint son pic en 1980, et la Chine dispose désormais d'un avantage de 90 (millions de tonnes métriques) contre 1 dans le domaine du raffinage. Les États-Unis ne peuvent pas assurer leur propre approvisionnement en gallium en quantités suffisantes, quelle que soit le délai. Or il n'existe pas de substitut au gallium pour les puces électroniques de pointe, l'armée américaine n'est pas actuellement en mesure d'affronter la Chine et l'emporter. Il est donc nécessaire pour les États-Unis de détendre les relations, comme le souhaite et l'accepte la Chine.

Le remarquable assouplissement récent de la ligne américaine envers la Chine est la conséquence directe de cette réalité matérielle.

En tant que stratégie, le nouvel ordre n'est pas gravé dans le marbre. Jusqu'à présent, il n'a pas beaucoup affecté les plans du Pentagone et ne devrait pas être pris trop au sérieux tant que les bases n'auront pas été fermées, les porte-avions désarmés et les armes nucléaires désactivées, et qu'une nouvelle marine répondant aux besoins régionaux ne sera pas mise en place.

Il est également assorti de plusieurs mesures irréalistes, comme l'idée, rapidement écartée par la Chine, que le Japon (et la Corée) pourrait peut-être défendre la « première chaîne d'îles », euphémisme pour désigner Taïwan. Tout aussi irréaliste est l'idée que l'Europe renforcera sa défense, en triplant voire en quadruplant ses dépenses militaires actuelles alors que les économies de ses membres continuent de décliner.

Et puis, il y a cette conviction affichée que les pays d'Amérique latine ne sont pas vraiment des pays, mais des dépendances, des pays vassaux, des colonies qui n'en portent pas le nom, et qui sont dirigés par des caciques. On ne peut pas nier qu'il y a eu, et qu'il y a encore, de tels pays dans la région. Mais le Mexique et le Brésil, sans parler de la Colombie et du Venezuela, ainsi que du Nicaragua et de Cuba, ont d'autres idées en tête. Le ton arrogant de ce document, digne d'un gangster de Miami, est son trait le plus réactionnaire, qui n'est guère éloigné de

l'époque qui a précédé la guerre de Sécession, lorsque Cuba et le Mexique étaient considérés comme de nouvelles frontières pour les esclavagistes sudistes. Sur le volet économique, la Stratégie est un amas de contradictions. Elle vise la réindustrialisation tout en protégeant le système financier et le dollar mondial. Elle vise le leadership technologique tout en réduisant les impôts, démantelant les réglementations et affaiblissant la capacité du gouvernement (dégradée depuis longtemps) à indiquer ce que ce leadership implique. Elle souhaite mettre en place une armée invincible et polyvalente tout en prônant une « prospérité largement partagée » et « favorable aux travailleurs ». C'est le syndrome de l'enfant qui veut tous les paquets qui brillent sous le sapin. On peut s'attendre à une crise de colère lorsqu'il réalisera qu'il ne peut pas tout avoir.

Néanmoins, malgré tous ses défauts, cette nouvelle stratégie, qui remet en cause l'ordre mondial unipolaire et eurocentré jusque-là sacro-saint, fait figure de véritable pavé dans la mare. Elle ouvre un espace politique sans précédent depuis 40, 50 ou peut-être 60 ans – depuis Reagan et Gorbatchev, Nixon et Mao, ou Kennedy et Khrouchtchev – qui, chacun à leur manière, ont tenté d'empêcher la confrontation nucléaire finale. La réaction paniquée des dirigeants politiques européens, des élites de la politique étrangère américaine, du parti démocrate et des médias laisse présager une bataille titanesque pour maintenir en place cet ordre ancien. Les commentaires acerbes de Thomas Friedman, mêlant crainte et résignation, sont révélateurs de ce à quoi il faut s'attendre. Les efforts précédents en faveur de la paix ont tous fini par échouer. Les initiatives prises par Kennedy en 1963, notamment le traité d'interdiction des essais nucléaires et sa décision de se retirer du Vietnam, ont pris fin avec son assassinat. Le rapprochement de Nixon avec la Chine a conduit à une relation profonde qui n'a dégénéré en hostilités que lorsque la Chine est devenue une puissance économique de premier plan, tandis que l'illusion des années 1990 d'une « fin de l'histoire » et d'une convergence

vers la « démocratie libérale » s'est effondrée. La fin de la guerre froide orchestrée par Gorbatchev et Reagan a cédé la place, sous George H. W. Bush, à des revendications de « victoire » avec les réactions inévitables qu'elles ont entraînées, à savoir la revanche.

Pourtant, dans chacun de ces épisodes, les avantages matériels des États-Unis étaient plus importants et leur besoin de dominer le monde plus grand qu'aujourd'hui. Depuis lors, la capacité militaire américaine s'est érodée ; l'ère des missiles et des drones a remplacé celle des porte-avions et des bases militaires, et les caractéristiques technologiques des conflits favorisent désormais largement la défense. Et pour l'instant, les États-Unis sont effectivement autosuffisants en énergie, tandis que les réserves dont ils pourraient avoir besoin à l'avenir se trouvent à proximité et non à l'autre bout du monde.

On peut obtenir les ressources qui doivent venir de la Chine, tant qu'on respecte les conditions de la Chine ; on ne les aura pas si la Chine voit les États-Unis comme une menace militaire. En résumé, les conditions matérielles jouent en faveur de la paix. Aucune des autres grandes puissances, hormis l'Inde, dont on ne parle presque jamais, ne nourrit d'illusions d'hégémonie mondiale. Compte tenu de la situation mondiale actuelle, les États-Unis peuvent trouver un terrain d'entente avec la Russie et cohabiter avec la Chine en tant qu'égal et partenaire commercial. La nouvelle stratégie est donc une invitation ouverte à Taipei pour qu'elle trouve un accord avec Pékin, et aux gouvernements futurs à Berlin, Paris et Londres pour qu'ils négocient des modalités avec Moscou.

L'optimisme n'est pas de mise. L'ajustement de notre économie pour parvenir à une « prospérité favorable aux travailleurs » est une tâche qui nous attend, et elle ne sera ni simple ni exempte de conflits internes. Il ne fait aucun doute que ceux qui sont attachés à la domination coercitive mettront tout en œuvre dans les mois à venir pour inverser toute évolution vers une paix équilibrée. La violence au Venezuela est une menace qui se profile à l'horizon.

Mais dans une perspective plus large, les bellicistes mondiaux défendent un ordre mondial qui n'existe plus, alors que les nouvelles conditions exigent réellement une consolidation régionale et une multipolarité, pour un monde où la paix et la stabilité sont primordiales.

(*) Chercheur non résident à l'Institut Quincy. Il est titulaire de la chaire Lloyd M. Bentsen Jr. Chair in Government/Business Relations à la Lyndon B. Johnson School of Public Affairs et professeur de gouvernement à l'université du Texas à Austin.

Source : Responsable Statecraft, 22-12-2025

Traduit par les lecteurs du site Les-Crises

TUNISIE

Vers une efficacité croissante de la politique monétaire

La masse monétaire au sens large, représente l'ensemble des liquidités disponibles dans une économie, incluant la monnaie circulante, les dépôts bancaires rapidement accessibles, les dépôts à terme courts et autres instruments financiers facilement convertibles. Elle offre, ainsi, une mesure complète de l'offre de monnaie et de la liquidité du système, utilisée par les banques centrales pour la politique monétaire. En Tunisie, les politiques monétaires et budgétaires fonctionnent en concertation suffisante. La Banque centrale prend ses décisions en tenant compte de la croissance et de l'inflation tout en intégrant l'impact des finances publiques. De son côté, l'État ajuste son budget en considérant les effets sur la masse monétaire et les prix. Les derniers chiffres officiels actualisés révèlent qu'au terme du mois de novembre dernier, la masse monétaire au sens large a évolué de 11% en terme de glissement annuel, contre 12,6% un mois plus tôt, enregistrant, à ce titre, une légère variation. Cette variation revient, en particulier, à la l'accroissement des billets et monnaies en circulation. Cette agrégat a connu l'année dernière une croissance remarquable et ce, notamment pour multiples raisons incluant notamment des facteurs réglementaires et l'effet des variations saisonnières de la consommation. La masse monétaire circulante a enregistré un accroissement de 23% à la fin du mois de novembre écoulé marquant un recours remarquable à l'utilisation du cash. La cartographie de l'évolution quantitative de la masse monétaire montre, à cet effet, une baisse du rythme de la progression des dépôts d'épargne qui ont augmenté de 9,1% sur un an, contre 12,1% au cours de la même période de l'année précédente. Les indicateurs statistiques indiquent, sous ce même angle, l'accroissement des crédits accordés à l'État qui ont avancé de près de 11 milliards de dinars en un an, en évoluant de 51,6 milliards de dinars en novembre 2024 à 62,5 milliards de dinars en 2025. Globalement, la Banque centrale maîtrise la masse monétaire avec ses différents agrégats principalement pour garantir la stabilité des prix, son objectif prioritaire, en utilisant des instruments comme le taux directeur consiste en la régulation du crédit et des liquidités. Elle utilise une panoplie d'outils pour piloter la croissance de la masse monétaire, en s'appuyant sur les statistiques monétaires et le crédit, tout en gardant la stabilité des prix comme horizon principal, un processus visible à travers l'évolution récente des agrégats de la masse monétaire. Agence

LIBYE

2,7 milliards \$ pour transformer le port de Misrata en hub méditerranéen

La Libye s'engage dans un partenariat stratégique pour le port non pétrolier de Misrata, afin de moderniser ses infrastructures et d'affirmer son rôle central dans le commerce régional et méditerranéen.

Le dimanche 18 janvier, le gouvernement libyen a annoncé la signature d'un partenariat stratégique de 2,7 milliards USD pour le développement du terminal non pétrolier du port de Misrata. L'accord, qui implique des sociétés qataries, italiennes et suisses, vise à porter la capacité de la plateforme à 4 millions de conteneurs par an, contre 685 000 EVP (équivalents vingt pieds) traités en 2025, soit une hausse de plus de 22 %. Le projet inclut la création de nouvelles zones de chargement, la modernisation des quais et le renforcement des infrastructures de stockage de ce port, qui assure 60 à 65 % du trafic conteneurisé du pays. L'objectif est d'améliorer les flux, de réduire les délais de traitement et de mieux répondre aux besoins des entreprises locales et internationales. Les autorités ambitionnent ainsi de positionner Misrata au centre de la concurrence logistique en Méditerranée occidentale, et de renforcer son rôle comme point de passage stratégique vers l'Afrique. L'objectif est de faire générer au port 500 millions USD de recettes annuelles et créer

8400 emplois directs ainsi qu'environ 60 000 emplois indirects. Le projet devrait également soutenir le commerce régional et améliorer l'accès des entreprises libyennes aux marchés africains, contribuant à diversifier une économie jusqu'ici largement dépendante du pétrole, qui représente plus de 95 % du produit intérieur brut. L'investissement sera entièrement apporté par les partenaires étrangers. Selon le Premier ministre Abdelhamid Dbeibah, cette structuration du financement sur des capitaux étrangers permettra d'éviter de mobiliser le budget national, tout en attirant l'attention internationale sur le potentiel logistique libyen. Il a précisé que le consortium MSC, un des leaders mondiaux du transport maritime par conteneurs, et le fonds qatari Al Maha Capital Partners sont au cœur de l'opération. La répartition exacte des montants n'a cependant pas été rendue publique. « Ce projet n'améliore pas seulement la position de la Libye parmi les plus grands ports de la région, mais repose également sur un investissement direct étranger au sein d'un partenariat international complet. L'initiative

traduit l'engagement du gouvernement à attirer des financements externes productifs, à moderniser les infrastructures et à transformer les actifs de l'État en plateformes générant des rendements durables », a commenté le dirigeant. Pour sa part, le président de la zone franche de Misrata, Muhsin Sigutri, a déclaré que ce partenariat illustre « la détermination de la ville à construire des infrastructures modernes et compétitives à l'échelle internationale, capables de soutenir l'emploi local et d'ouvrir de nouveaux secteurs industriels ». Situé à 200 kilomètres à l'Est de Tripoli, le port de Misrata joue un rôle important dans l'économie locale. L'amélioration des capacités y améliorera la productivité, stimulera l'activité industrielle et attirera potentiellement de nouveaux investisseurs et de nouvelles lignes commerciales, renforçant son rôle stratégique dans les échanges méditerranéens, reliant l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. Aucun calendrier ni feuille de route opérationnelle n'ont cependant encore été communiqués.

Agence

ÉGYPTE

Scatec parmi les acteurs privés mobilisés pour atteindre 42 % d'électricité renouvelable

L'Égypte continue de s'imposer comme l'un des marchés les plus attractifs du continent pour les investisseurs privés dans les énergies renouvelables. La présence de groupes comme Scatec, AMEA Power ou Masdar reflète un cadre lisible et des politiques claires en faveur du renouvelable, à l'image de l'Afrique du Sud. En ce début d'année 2026, la République arabe d'Égypte a multiplié les annonces concernant le développement des énergies renouvelables. Du dimanche 11 au mercredi 14 janvier, ces annonces ont mis en lumière une stratégie reposant sur des objectifs nationaux clairs, le soutien des bailleurs de fonds et l'implication du secteur privé, capable de livrer rapidement des projets à

grande échelle, à l'image de Scatec. Le 11 janvier, la société norvégienne a signé avec l'Egyptian Electricity Transmission Company (EETC) un accord d'achat d'électricité couvrant 1,95 GW de capacité solaire et 3,9 GWh de stockage par batteries. L'accord, conclu pour 25 ans et libellé en dollars, porte sur un système hybride combinant production solaire et stockage, complété par deux projets de batteries autonomes destinés à soutenir la stabilité du réseau égyptien. Le lendemain, le 12 janvier, les autorités égyptiennes ont inauguré la première phase du projet solaire Obelisk à Nagaa Hamadi. Cette tranche initiale de 500 MW, associée à 200 MWh de batteries, fait partie d'un projet total de 1000 MW développé égale-

ment par Scatec. La mise en service de la seconde phase est attendue en mai 2026. Le projet est financé par plusieurs institutions européennes et africaines, pour un montant d'environ 600 millions USD. Dans le sillage de cette dynamique, le 13 janvier, le Premier ministre égyptien a fait le point sur l'avancement du projet d'hydrogène vert de 100 MW à Ain Sokhna. Ce projet est développé par la société norvégienne avec le fonds souverain égyptien, Orascom Construction et Fertilglobe. Selon les autorités, une production partielle a déjà démarré, avec des exportations prévues vers l'Europe et d'autres marchés. Ces annonces s'inscrivent dans l'objectif officiel de porter la part des énergies renouvelables à

42% du mix électrique d'ici 2030, un niveau que le gouvernement envisage désormais de dépasser. Elles s'appuient sur un cadre contractuel et financier destiné à attirer des investisseurs internationaux, soutenus par des bailleurs de fonds multilatéraux. Au-delà de l'Égypte et de l'Afrique du Nord, Scatec développe aussi des projets en Afrique australe, notamment en Afrique du Sud et au Botswana, où les politiques en matière de renouvelable sont claires. Cette présence sur plusieurs marchés africains montre que, lorsque les règles sont stables et les politiques lisibles, au-delà du seul atout des ressources naturelles, le continent peut attirer des investisseurs crédibles et engagés.

R I

DUBAÏ

Un accord de plus de 2,5 milliards \$ avec Dehli sur le GNL signé

Les Émirats arabes unis ont annoncé lundi un accord d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) avec l'Inde d'une valeur de plus de 2,5 milliards de dollars, faisant du pays asiatique le principal client du gaz émirati. Le contrat, signé entre ADNOC Gas et Hindustan Petroleum Corporation Limited (HPCL), prévoit la fourniture de 0,5 millions de tonnes de GNL par an, sur une période de 10 ans, pour une valeur estimée entre 2,5 et 3 milliards de dollars, a indiqué la compagnie émiratie

dans un communiqué. Cela « porte la valeur totale des contrats conclu par ADNOC Gas à plus de 20 milliards de dollars » et fait de l'Inde « le plus grand client des Émirats arabes unis », a-t-elle ajouté. D'ici 2029, ADNOC Gas fournira 15,6 millions de tonnes par an, dont 3,2 millions de tonnes à des compagnies indiennes, soit un peu plus de 20 % du total, selon la même source. Le contrat a été finalisé en marge de la visite du président émirati Mohammed ben Zayed à New Delhi, où il s'est entretenu avec le premier ministre Narendra

Modi. Les deux hommes ont salué la croissance des échanges commerciaux entre les deux pays depuis la signature d'un accord de libre-échange en 2022, et se sont engagés à les doubler pour atteindre 200 milliards de dollars d'ici 2032, a indiqué le gouvernement indien dans un communiqué. Les deux parties se sont également engagées à « travailler ensemble sur un accord-cadre de partenariat stratégique en matière de défense et élargir leur coopération » dans ce secteur, a-t-il ajouté.

Agence

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Madagascar intensifie sa riposte contre les criquets

A Madagascar, le secteur agricole contribue à hauteur de 22 % au PIB et emploie environ 69 % de la population active. La production locale qui joue un rôle central dans la sécurité alimentaire du pays, est menacée depuis quelques années par la prolifération de ravageurs.

Le 17 janvier dernier, Madagascar a lancé officiellement sa campagne antiacridienne 2025/2026, avec pour objectif de traiter 600 000 hectares de terrains agricoles exposés aux invasions de criquets. Cette offensive double quasiment les surfaces couvertes lors de la campagne précédente. Lors de la campagne 2024-2025, la grande Ile était en effet parvenue à traiter 302 827 hectares de terres agricoles infestées grâce à une combinaison d'interventions aériennes et terrestres, d'après le ministère de l'Agriculture. L'intensification des actions cette année permettra, selon les autorités, de réduire l'impact des infestations en cours et d'éviter des pertes agricoles majeures. D'après la FAO, un essaim moyen de 40 millions de criquets peut consommer jusqu'à 80 tonnes de végétation par jour, menaçant directement la sécurité alimentaire et la résilience des communau-

tés rurales. « La lutte contre les criquets n'est pas seulement une action technique, mais un pilier essentiel de la modernisation de Madagascar, au service du développement du monde rural et de la protection des ménages agricoles », a déclaré Rasatarimanana José Nirina, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage.

Une enveloppe de 7,3 millions \$ mobilisé

Le budget alloué par l'État malgache pour la campagne antiacridienne de 2025/2026 s'élève à 7,3 millions \$, financés par la Banque mondiale et appuyés techniquement par la FAO. Selon les autorités, cette enveloppe servira à financer la modernisation et l'équipement du Centre National de Lutte Antiacridienne (IFVM), ainsi que le renforcement des compétences de plus de 70 agents, afin que Madagascar dispose de techniciens spécialisés. Ces différentes

initiatives s'inscrivent dans la continuité des efforts déjà déployés par le gouvernement et ses partenaires pour réduire les interventions d'urgence et privilégier une gestion préventive des attaques de criquets à long terme. Il faut noter que depuis avril 2024, des populations de criquets migrateurs malgaches, caractérisées par une forte grégarité sous forme d'essaims et de bandes larvaires, se sont développées dans plusieurs zones du sud du pays. Une situation qui fragilise la sécurité alimentaire d'autant plus que Madagascar fait face à plusieurs menaces agricoles majeures notamment une période de sécheresse persistante depuis 2023, des épidémies de fièvre de la vallée du Rift, ainsi que des infestations de chenilles légionnaires d'automne signalées depuis 2017.

Agence

ÉLEVAGE

La Côte d'Ivoire applique désormais une TVA de 9 % aux aliments pour animaux

En Côte d'Ivoire, l'élevage et la pêche jouent un rôle stratégique pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, constituant un pilier majeur des apports en protéines animales. Au début de la nouvelle année, la question de l'alimentation animale est au centre des politiques publiques. En Côte d'Ivoire, les aliments pour animaux, les intrants concourant à leur fabrication et les emballages servant à leur conditionnement sont désormais soumis à une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 9 %. La mesure annoncée dans un communiqué publié par la Direction générale des Impôts (DGI) est entrée en vigueur le samedi 17 janvier dans le cadre de la réforme fiscale prévue par la loi de fi-

nances de l'exercice 2026. Jusqu'en 2025, les aliments pour bétail et animaux de basse-cour et les intrants de production étaient exonérés de TVA. L'annexe fiscale à la loi de finances 2026 a supprimé ces exonérations, intégrant ces produits dans le champ de la TVA. Si le texte prévoyait initialement l'application du taux de droit commun de 18 %, les autorités ont finalement opté pour un taux réduit de 9 %, afin d'atténuer l'impact de cette nouvelle imposition sur les acteurs de la filière. Alors que les coûts des intrants dans l'élevage sont estimés à plus de 60 % des dépenses réalisées dans le secteur, l'instauration d'une TVA est susceptible de renforcer la pression sur les différents

maillons de la chaîne de valeur du secteur de l'élevage allant des fabricants d'aliments pour animaux, aux éleveurs et à la transformation de produits animaux. Au-delà de l'impact immédiat attendu sur la hausse des coûts de production et des prix de vente des aliments pour animaux, on peut également se demander comment cette mesure va impacter les ambitions de croissance de l'industrie locale des aliments pour animaux.

Un défi pour le développement de l'industrie des aliments pour animaux ?

Avant cette annonce, le ministère des Ressources animales et halieutiques avait dévoilé en

avril 2025 une série de mesures adoptées par le gouvernement pour soutenir le secteur de l'élevage et optimiser les coûts de production liés à l'alimentation animale. L'une des principales mesures portait notamment sur la mise en place d'une exonération partielle des droits et taxes douaniers de 7 à 15 % sur les produits destinés à l'alimentation animale. Cet allègement fiscal suggèrait alors l'intention du gouvernement de créer un environnement favorable au développement de l'industrie locale, qui importe une grande partie de ses matières premières (maïs, soja, blé...), et d'assurer la disponibilité en quantité et en qualité des aliments pour animaux.

Agence

RWANDA

Leather and More Company envisage d'y investir

Au Rwanda, l'élevage contribue à hauteur de 4 % du PIB. Bien que la filière cuir soit moins en vue que d'autres secteurs comme le lait et la viande, son potentiel encore largement sous-exploité ainsi que des politiques publiques ciblées, attire de nouveaux investisseurs étrangers. Au Rwanda, le secteur du cuir pourrait attirer un nouvel investisseur étranger. Selon les informations relayées par le média local The New Times le dimanche 18 janvier, l'entreprise égyptienne Leather and More Company, spécialisée dans la fabrication de chaussures en cuir et de dérivés tels que la gélatine, le collagène et des produits pharmaceutiques, étudie en effet un projet d'implantation industrielle dans le pays. « Mon objectif est de nouer des partenariats avec des acteurs locaux afin d'implanter ici une usine de cuir. D'ici une à quatre semaines, j'espère présenter une feuille de route claire pour cette coopération », a déclaré Hesham Gazar, directeur général de l'entreprise. Pour l'heure, le coût d'investissement prévu n'est pas encore connu. Quoi qu'il en soit, ce projet, s'il se concrétise, permettra de renforcer les capacités d'une industrie locale rwandaise encore embryonnaire. Selon les données officielles, le Rwanda ne dispose que d'une seule tannerie opérationnelle à Huye, qui traite moins de 5 % des peaux animales produites localement. L'enjeu du renforcement des capacités de transformation est d'autant plus stratégique que le gouvernement ambitionne de porter la production de peaux d'animaux à 48 000 tonnes d'ici 2030, contre un stock de 6 000 tonnes actuellement, en offrant des débouchés sûrs pour les éleveurs. Par ailleurs, l'intérêt de Leather and More Company à investir dans le pays peut s'expliquer par la volonté de Kigali de créer un environnement favorable au développement de nouveaux projets industriels dans le secteur. Depuis 2023, le projet de construction d'un parc industriel dédié à la production de cuir a été annoncé sur un site de 20 hectares dans le district de Bugesera, pour un coût total de 15 millions \$. En mai dernier, le ministère de l'Industrie et du Commerce a annoncé la décision du gouvernement d'allouer 8,47 milliards de francs rwandais (5,8 millions \$) dans le budget de l'exercice fiscal 2025/2026 pour la construction d'infrastructures essentielles, afin d'attirer des investisseurs privés sur le site. Reste à savoir dans quelle mesure l'arrivée de Leather and More Company favorisera le développement industriel de la filière cuir au Rwanda et son insertion sur les marchés régionaux et internationaux.

Agence

CÔTE D'IVOIRE

Octroi de quatre nouveaux permis d'exploration aurifère

En septembre 2025, Enegex Limited a annoncé la conclusion d'un accord visant à acquérir un portefeuille d'exploration aurifère en Côte d'Ivoire. Cela comprend notamment les projets Gogo et Tougbe, déjà en phase d'exploration initiale. En Côte d'Ivoire, la junior minière australienne Enegex Limited a obtenu quatre nouveaux permis aurifères auprès du gouvernement, selon une note publiée lundi 19 janvier. Grâce à ces documents, la société prévoit de lancer prochainement les pre-

miers travaux d'exploration sur les zones concernées. Jusqu'alors concentrée sur l'or en Australie, Enegex a annoncé en septembre 2025 la conclusion d'un accord portant sur l'acquisition d'un portefeuille de projets d'exploration aurifère de 3 700 km² en Côte d'Ivoire. Celui-ci comprend notamment les projets Gogo, Tougbe, Dimbokro et Toumodi, auxquels sont rattachés les permis récemment octroyés, à savoir Gogo Ouest, Tougbe Est. « Nous sommes heureux de prendre

note de la réception des documents de décret relatifs à quatre permis d'exploration supplémentaires. Nous prévoyons de commencer les travaux sur ces zones dans les prochains mois », a déclaré Paul Roberts, directeur général d'Enegex. À travers cette initiative, la Côte d'Ivoire poursuit sa stratégie visant à stimuler les investissements dans l'exploration aurifère par l'octroi de permis. Outre Enegex, les autorités avaient par exemple accordé début décembre 2025 une dizaine de permis d'exploration à neuf sociétés minières, dont le groupe canadien

Barrick Mining. Ces développements illustrent l'intérêt croissant des compagnies pour le potentiel aurifère ivoirien, dans un contexte de marché haussier de l'or, dont le prix a progressé de plus de 70 % en 2025. Il convient toutefois de souligner que la découverte de nouveaux gisements à partir de ces permis reste incertaine et peut nécessiter plusieurs années de travaux. Dans cette optique, Enegex a déjà engagé un programme initial de forage sur le prospect Tougbe.

Agence

CHINE

Le gouvernement s’engage à booster la consommation intérieure dans son plan 2026-2030

Les autorités chinoises ont annoncé mardi une série de mesures destinées à renforcer la consommation intérieure à l'horizon 2030, dans le cadre du prochain plan quinquennal, afin de soutenir une croissance plus équilibrée et durable.

Par APS

La deuxième économie mondiale a enregistré une croissance de 5 % en 2025, portée notamment par des exportations à des niveaux record, selon des données officielles publiées lundi, atteignant ainsi l'objectif fixé par le gouvernement. Dans ce contexte, les autorités entendent désormais accorder une attention accrue à la dynamique de la demande intérieure, considérée comme un levier clé pour accompagner la transformation économique du pays. Le plan quinquennal 2026-2030, actuellement en cours d'élaboration et dont l'adoption est prévue en mars, intégrera des mesures spécifiques visant à stimuler la consommation, ont indiqué mardi des hauts responsables lors

d'une conférence de presse. "L'économie chinoise dispose d'une base d'offre solide, et l'enjeu consiste désormais à renforcer la demande afin de favoriser un développement plus équilibré", a déclaré Wang Changlin, vice-directeur de la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC), principal organe de planification économique du pays. Selon lui, la commission travaille à l'élaboration d'un plan de mise en oeuvre de la stratégie d'expansion de la demande intérieure pour la période 2026-2030, axé sur la création de nouvelles opportunités de consommation et sur l'introduction de mesures innovantes. Les autorités entendent également accompagner les ajustements en cours dans le secteur immobilier, tout en li-

mitant leurs effets sur l'ensemble de l'économie, et poursuivre les réformes structurelles destinées à renforcer la confiance des ménages. Par ailleurs, la transition démographique est prise en compte dans les orientations économiques à moyen terme, avec des politiques visant à adapter l'offre de biens et de services à l'évolution des besoins de la population. Les derniers indicateurs économiques témoignent d'une activité de consommation en progression. En décembre, les ventes au détail ont augmenté de 0,9 % sur un an, selon des chiffres officiels publiés lundi, illustrant une dynamique graduelle dans un contexte de normalisation économique depuis la fin des restrictions sanitaires liées à la politique du "zéro Covid".

ÉTATS-UNIS

La transmission des tarifs à l’inflation reste modérée et les données dures apportent des signaux positifs

En décembre, l'inflation CPI est stable en headline (+2,7% a/a) et sous-jacent (+2,6% a/a). La stabilité (m/m) des prix des biens hors énergie indique que la transmission des tarifs douaniers au consommateur final reste modérée, mais les tensions inflationnistes subsistent sur l'alimentation et l'énergie. En novembre, les prix à la pro-

duction augmentaient de +0,2% m/m (+0,1% en octobre après +0,6% en septembre) en raison de la composante énergétique (+4,6% m/m), et les ventes au détail montraient une consommation des ménages assez robuste : le résultat total croît à nouveau (+0,6% m/m, +0,7pp) grâce à l'automobile. En décembre, la production manufacturière rebon-

dit (+0,2% m/m, -0,1pp) pour un 2e mois consécutif, malgré le nouveau repli de l'automobile, tandis que les ventes de logements dans l'ancien atteignaient 4,35 millions (annualisé, +5,1% m/m), plus haut depuis fin 2022. Le Beige Book de la Fed confirme l'amélioration de l'activité, mais aussi une divergence entre hauts et bas revenus, un niveau d'em-

bauches faible et la persistance de pressions tarifaires moins faciles à absorber. Par ailleurs, alors que la probabilité de marché d'une baisse de taux est de 6% en janvier, J. Williams (Fed de New York) a estimé la politique monétaire actuelle « bien positionnée » après les baisses de taux du S2 2025. Agence

SUÈDE

La production d’acier biologique est déjà en cours

La révolution de la production sans CO₂ arrive dans l'industrie lourde. En Suède, SSAB, la principale aciérie du pays, a donné le coup d'envoi de ce changement radical. D'ici à la fin de 2029, elle produira de l'acier vert dans une usine compacte équipée d'un four à arc électrique. Les hauts-fourneaux de Luleå, au nord-est de la Suède, font leurs adieux aux combustibles fossiles. SSAB, la principale aciérie du pays, fait évoluer son modèle de production pour produire de l'acier respectueux de l'environnement, appelé « acier vert », exempt de combustibles fossiles. La production d'acier est très polluante et le défi est colossal, tant sur le plan financier que technologique. Selon Jonas Lövgren, responsable du département production et transformation de SSAB : « Aujourd'hui, chez SSAB à Luleå, nous disposons d'un haut-fourneau pour la production d'acier de base. Lorsque nous construirons cette nouvelle usine à Luleå, nous n'aurons plus du tout recours

au charbon et nous utiliserons de l'électricité non fossile pour faire fondre la ferraille qui arrive à l'usine. Nous réduirons de 7 % la quantité totale de CO₂ émise dans l'atmosphère en Suède ». « Lorsque nous construirons cette nouvelle usine à Luleå, nous n'aurons plus du tout recours au charbon et nous utiliserons de l'électricité non fossile pour faire fondre la ferraille qui arrive à l'usine. Nous réduirons de 7 % la quantité totale de CO₂ émise dans l'atmosphère en Suède. » Traditionnellement, dans la production d'acier, la principale source d'émissions de CO₂ provient du charbon et du coke, lors de l'extraction de l'oxygène du minerai de fer. L'aciérie prévoit de supprimer progressivement la production actuelle au charbon ainsi que les hauts-fourneaux de Luleå, pour les remplacer par une aciérie électrique compacte utilisant un four à arc électrique. La décision de construire la nouvelle usine a été prise en 2023 et elle devrait produire de l'acier vert d'ici 2030. Un

objectif conforme à l'objectif de neutralité carbone de l'Union européenne d'ici 2050. Selon Tillväxtverket, l'agence suédoise pour la croissance économique et régionale, qui gère, entre autres, le soutien du Fonds de transition juste, la Suède est un exemple d'écologisation de l'industrie lourde en Europe. Kristin Hedstöm, directrice de programme chez Tillväxtverket, a déclaré : « En Suède, la transition verte se fait de multiples façons, et nous avons réduit les émissions de CO₂ de près de 30 % depuis 2010. Ainsi, l'objectif suédois adopté par le Parlement est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2045, soit cinq ans plus tôt que l'UE. » « En Suède, la transition verte se fait de multiples façons, et nous avons réduit les émissions de CO₂ de près de 30 % depuis 2010. Ainsi, l'objectif suédois adopté par le Parlement est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2045, soit cinq ans plus tôt que l'UE. » Agence

ZONE EURO

Progression de la production industrielle de 0,7% m/m (+2,5% a/a) en novembre

Elle a été portée par les biens d'équipement (+2,8% m/m) et l'énergie (+2,2% m/m). Le taux d'épargne des ménages a reculé de 15,4% au T2 à 15,1% du revenu disponible brut (RDB) au T3, ce qui reste élevé. Le ratio d'endettement des ménages est stable à 81,5% du RDB, tandis que celui des entreprises atteint son plus bas niveau depuis 2007 (66% du PIB en termes consolidés).

ALLEMAGNE

Rebond de la croissance au T4 2025

La croissance a rebondi à 0,3% en 2025 (après deux années de contraction), portée par les dépenses publiques et la consommation des ménages et pénalisée par les exportations et l'investissement du secteur privé. La croissance pour le T4 2025 sera publiée le 30 janvier ; nous l'estimons à +0,3% t/t (sur la base des chiffres trimestriels publiés jusqu'au T3 et du chiffre annuel pour 2025), après une stagnation au T3. Elle aurait été soutenue par un rebond de la production industrielle (biens d'équipement) et de la construction (infrastructures).

FRANCE

Le gouvernement maintient sa cible de déficit à 5% du PIB

Le gouvernement maintient sa cible de déficit à 5% du PIB et propose des concessions en faveur des ménages financées par l'impôt sur les bénéfices des grandes entreprises. Des dépenses additionnelles ont été annoncées (prime d'activité notamment) afin d'obtenir un accord de non-censure permettant d'adopter le budget au travers de l'article 49.3. La surtaxe de l'impôt sur les sociétés serait réhaussée à son niveau de 2025 (EUR 8 mds) afin de maintenir la cible de 5% de déficit public en 2026. En parallèle, la Banque de France a confirmé son estimation d'une croissance à 0,2% au 4e trimestre, soutenue par l'industrie. À venir : climat des affaires Insee et PMI (vendredi).

SELON UN RAPPORT DU FEM (SUISSE)

La confrontation économique sera la plus grande menace pour la stabilité mondiale en 2026

La confrontation géoéconomique - allant des sanctions aux tarifs douaniers - est la principale menace de 2026, selon le rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial, à la veille de sa réunion annuelle qui se tiendra à Davos la semaine prochaine. L'escalade de la confrontation économique entre les grandes puissances est désormais considérée comme la plus grande menace pour la stabilité mondiale pour l'année, a déclaré mercredi le Forum économique mondial (FEM) dans son Global Risks Report 2026. La confrontation géoéconomique - qui fait référence à l'utilisation d'outils tels que les sanctions et les droits de douane - a été classée avant la désinformation et la mésinformation, la polarisation sociétale, les conditions météorologiques extrêmes et les conflits armés basés sur l'État comme le principal risque mondial pour 2026. Le rapport annuel tient compte des avis de plus de 1 300 dirigeants et experts issus de secteurs tels que les entreprises, les universités, la société civile et les gouvernements. Agence

PAS VRAIMENT UN DRONE, PAS NON PLUS UNE ÉOLIENNE, MAIS UNE ÉNORME CAPACITÉ

La Chine sort son dirigeable

Beijing Linyi Yunchuan Energy Technology vient de tester le S2000, un dirigeable équipé de turbines qui a atteint 2 000 m d'altitude et produit de l'électricité directement injectée dans le réseau électrique.

Le S2000 a décollé près de Yibin, dans la province du Sichuan, dimanche dernier. Le dirigeable a mis environ 30 minutes pour monter jusqu'à 2 000 mètres, puis il a maintenu une position stable tout en générant 385 kilowattheures d'électricité. L'entreprise basée à Pékin a réussi son premier test en conditions réelles avec injection directe dans le réseau local. La plateforme mesure 60 mètres de long et 40 mètres de large et de haut, ce qui lui permet de voler plus près des zones urbaines que d'autres systèmes expérimentaux du même type.

Weng Hanke, directeur technique de Linyi Yunchuan, explique que son système doit pallier deux contraintes. La première concerne les zones isolées du réseau, comme les postes frontalières, où le dirigeable peut fournir une source d'énergie relativement stable. La seconde consiste à compléter les parcs éoliens classiques, en créant une approche tridimensionnelle de la production électrique. La Chine veut désormais exploiter les vents en altitude avec ce système qui combine un ballon à l'hélium et un câble qui transmet l'électricité vers le sol.

Un dirigeable qui attrape le vent à 2 000 mètres

Le S2000 utilise un aérostat gonflé à l'hélium pour soulever une unité éolienne légère vers les couches d'air en haute altitude. Là-haut, les vents soufflent généralement plus fort et de façon plus régulière qu'au niveau du sol. Une fois en position, le système convertit l'énergie éolienne en électricité et renvoie le courant vers le sol via un câble d'attache. Ce même câble aide aussi à contrôler la position et la stabilité de la plateforme pendant qu'elle fonctionne.



Weng Hang précise que le vent augmente au cube de sa vitesse. Même de légères hausses de la vitesse du vent en altitude peuvent multiplier par plusieurs fois la production électrique comparée aux turbines terrestres classiques, tout en gardant une empreinte carbone faible et respectueuse de l'environnement. Pour maximiser cet avantage, le S2000 utilise une conception en conduit qui concentre le flux d'air. Ce conduit se forme entre l'enveloppe principale et une aile annulaire. Son rôle est de guider et comprimer le vent avant qu'il n'atteigne les turbines, pour améliorer globalement la capture d'énergie. Grâce à cette disposition aérodynamique et à un volume total de près de 20 000 mètres cubes, le système peut atteindre une puissance nominale allant jusqu'à 3 mégawatts, selon les données de l'entreprise.

Contrairement aux éoliennes traditionnelles qui dépendent des vents de surface, souvent irréguliers et limités, le S2000 accède à des courants d'air constants qui circulent entre 1 500 et 3 000 mètres d'altitude. Ces courants sont beaucoup plus puissants et prévisibles, ce qui stabilise la production électrique. Le câble qui relie la plateforme au sol transporte non seulement l'électricité mais sert aussi de point d'ancrage pour maintenir le dirigeable en place malgré les turbulences.

L'entreprise a déjà commencé une production en petites séries et a signé des lettres d'intention avec plusieurs villes côtières et régions de haute altitude intéressées par le déploiement de la technologie. Pour soutenir une fabrication à plus grande échelle, Linyi Yunchuan construit une base de production de matériaux d'enveloppe haute performance à Zhoushan, dans la province

du Zhejiang. L'installation devrait atteindre une production annuelle de 200 000 mètres linéaires d'ici 2026 et s'étendre à 800 000 mètres linéaires d'ici 2028. Ici, la Chine souhaite réduire sa dépendance de la Chine vis-à-vis des matériaux importés utilisés dans les systèmes éoliens de haute altitude.

Une alternative aux éoliennes terrestres

Ce dirigeable-turbine pourrait résoudre plusieurs problèmes des installations classiques. Les éoliennes terrestres occupent de vastes surfaces, génèrent du bruit et tuent des oiseaux. Elles dépendent aussi de vents suffisants au niveau du sol, ce qui limite leur efficacité dans certaines régions. Le S2000 contourne ces contraintes en montant là où le vent souffle vraiment. Il n'a pas besoin d'un mât de 100 mètres et occupe beaucoup moins d'espace au sol. Les applications hors réseau intéressent particulièrement l'armée et les avant-postes isolés. Ces installations dépendent souvent de générateurs diesel bruyants et polluants. Un dirigeable comme le S2000 pourrait fournir une électricité propre et continue sans ravitaillement en carburant. Les zones montagneuses ou les îles éloignées pourraient aussi en bénéficier, car le système ne nécessite qu'un point d'ancrage au sol et un câble.

Pour les parcs éoliens traditionnels, le S2000 est un excellent complément. Quand le vent faiblit au niveau du sol, les turbines classiques ralentissent et la production chute. Le dirigeable, lui, continue de capter les vents d'altitude qui soufflent à un rythme différent. Cette combinaison crée un approvisionnement plus stable et prévisible, ce qui facilite l'intégration de l'éolien dans le réseau électrique.

Source : Interesting Engineering

FALCON 9

Le fleuron de SpaceX bat un record sensationnel

C'est un tout nouveau record tout bonnement impressionnant. La fusée Falcon 9 de SpaceX vient de réaliser sa 600^e mission. Une prouesse pour un lanceur opérationnel depuis un peu plus d'une décennie. Le Falcon 9 s'impose comme la fusée qui a révolutionné le secteur spatial. En cause, son premier étage capable de revenir se poser sur Terre une fois que sa mission orbitale est accomplie. Cette performance a permis à SpaceX de drasti-

quement réduire les coûts des lancements, le point de départ d'une toute nouvelle ère. Car à un prix plus abordable, le nombre de vols a bien entendu grimpé de manière exponentielle. À tel point que ce 17 janvier, le Falcon 9 a accompli la 600^e mission de son histoire en décollant depuis la base de Vandenberg en Californie. Sous sa coiffe, se trouvait NROL-105, un satellite du National Reconnaissance Office. Il s'agissait, en outre, de la première mission liée à la sécurité

nationale de SpaceX en 2026. Ce chiffre vient compléter la collection déjà impressionnante de records établis par la fusée d'Elon Musk, qui peut se targuer d'un taux de réussite de 99,5 %. De même, SpaceX a réalisé 165 lancements pour la seule année 2025, une première dans son histoire. Nombre d'entre eux lui ont permis de compléter sa constellation Starlink. Et ce n'est pas tout : la firme est aussi en mesure de réutiliser ses premiers étages des dizaines de fois,

témoignant là aussi d'une avance technologique claire sur la concurrence. SpaceX espère augmenter encore la cadence en 2026. D'ailleurs, la Federal Communications Commission (FCC), régulateur américain des télécommunications, vient de lui donner son autorisation pour le déploiement de 7 500 nouveaux satellites Starlink dans les prochaines années. Mais Falcon 9 ne devrait pas être le seul lanceur qui s'en occupera. L'entreprise accélère aussi sur le déve-

loppement de Starship, une fusée ultra lourde qui sera entièrement réutilisable, et possèdera une capacité de charge utile bien au-delà de sa petite sœur. À terme, SpaceX envisage de produire 1 000 unités de son mastodonte par an. Mais avant, la société doit opérer des vols tests cruciaux cette année, notamment la récupération des deux étages ainsi qu'une démonstration de transfert de carburant entre deux Starship en orbite.

Source : X Freeze / X.com

Brèves

Bug bloquant Windows 11 corrigé en urgence

La dernière salve de correctifs de sécurité de Microsoft publiée la semaine dernière prend une tournure dramatique pour de nombreux utilisateurs. Destinée à combler 112 vulnérabilités, elle a provoqué de graves dysfonctionnements comme empêcher le PC de s'éteindre ou de se mettre en veille prolongée. Suite à cette situation très délicate, Microsoft a publié ce samedi un bulletin de sécurité en urgence (out of band), KB5077797

pour Windows 11 23H2, afin de refaire fonctionner les systèmes concernés correctement. La cause de ce bazar a été identifié : il s'agit du lanceur de System Guard Secure, une fonction servant à renforcer la sécurité pendant le boot Windows qui s'est avéré ne pas être compatible avec le patch tuesday de janvier.

Cloudflare rachète Astro

Quelques jours après s'être emparé de Human Native, le spécialiste du CDN continue

ses emplettes de début d'année avec Astro. Ce dernier développe un framework open source web JavaScript. Les équipes de la société intégreront Cloudflare, qui a confirmé que le projet resterait open source. Astro a contribué à la création et à la popularisation d'un modèle d'architecture frontend appelé architecture en îlots pour accélérer le rendu des pages web par les navigateurs web.

Asus arrête ses smartphones

Le constructeur coréen a annoncé abandonner son activité smartphones (ZenFone, Rog Phone...). L'annonce a été faite par son président Jonney Shih. S'il ne s'agissait pas vraiment d'une surprise - aucun lancement de téléphone n'était prévu cette année - cette nouvelle constitue un tournant pour la société qui préfère se concentrer sur un marché plus porteur : l'IA. Et, ce, en se concentrant sur du logiciel, embarqué dans des PC, serveurs, smartglass ou encore robots. Sur le marché des smartphones, Asus n'était crédité que de 2,8 % de part de marché selon Tech in Asia.

NOUVEAUTÉS 2026

Les grandes berlines

Les grandes berlines tiennent le coup face aux SUV familiaux, la preuve avec tous ces nouveaux modèles : BMW i3, Genesis G80, Lancia Gamma, Lexus ES, Polestar 5, Volvo ES90, Xpeng P7 +. On note l'arrivée de la Ferrari Elettrica, mais aussi le retour d'une Jaguar au design original et d'un véhicule moins familial, la nouvelle Mercedes-AMG GT Coupé 4 portes.

JUILLET

Mercedes Classe C et Mercedes Classe C EQ (Thermique & Électrique)

Il s'agira d'un restylage pour la Mercedes Classe C thermique qui adoptera à cette occasion la nouvelle signature lumineuse étoilée et verra aussi sa calandre modifiée. Sur le plan des motorisations on devrait garder la même équipe, la voiture étant bien équipée en motorisations électrifiées, dont de l'hybride rechargeable avec plus de 100 km d'autonomie électrique. En revanche pas de restylage pour la Mercedes Classe C EQ Technology (Classe C EQ pour les intimes) qui sera une toute nouvelle auto qui devrait afficher une allure proche de celle de la Classe C thermique avec cependant une calandre différente et illuminée. À bord les deux autos devraient bénéficier de l'Hyperscreen, une dalle numérique de 99,3 cm de large gérée par la dernière version du logiciel MB.OS. Pour ce qui concerne les motorisations électriques, elles devraient permettre à cette berline de disposer d'une autonomie de 800 km.

AOÛT

Lancia Gamma (Thermique & Électrique)

Après la petite Ypsilon, Lancia muscle son jeu et va proposer un mélange de berline et de coupé avec un profil fastback. Cette auto qui est toute nouvelle et reprend la dénomination Gamma que la marque a mise de côté depuis 1984, sera produite dans l'usine de Melfi en Italie sur la même base technique que la DS N°8 qui est assemblée au même endroit. Elle devrait afficher une face avant proche de celle de l'Ypsilon en ce qui concerne le regard et se verra dotée de motorisations électriques partagées avec la DS N°8, mais aussi de motorisations thermiques. Celles-ci seront sans doute, la microhybride de 145 ch et l'hybride rechargeable de 195 ch.

SEPTEMBRE

Jaguar « GT Type 00 » (Électrique)

Alors qu'elle aurait dû être dévoilée en 2025, la Jaguar « GT Type 00 » (son nom officiel est encore inconnu) a subi quelques retards à l'allumage. Sont en cause une mise au



point plus difficile que prévu et des problèmes dus à un piratage informatique en plein cœur de l'été qui a impacté les marques Jaguar et Land Rover. Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, Jaguar peut souffler et préparer l'arrivée de sa nouvelle auto qui a déjà fait beaucoup parler d'elle après la découverte du concept-car en 2024. Pour le moment la Jaguar Type 00 est encore très camouflée et l'on attendra qu'elle se déshabille pour découvrir ce nouveau design. Ce que l'on subodore, c'est que cette auto serait équipée de trois moteurs électriques (un à l'avant, deux à l'arrière) d'une puissance totale de 1 000 ch, qu'elle s'équiperait d'une batterie de 120 kWh avec une autonomie estimée à 700 km environ. Quant à son tarif, Jaguar a déjà annoncé que le prix de l'entrée de gamme sera supérieur à 110 000 €.

OCTOBRE

BMW i3 (Électrique)

Oubliez la petite i3 de BMW, elle a disparu du catalogue du constructeur en 2022. La BMW i3 est une grande berline qui est la version électrique de la BMW Série 3, mais qui s'en démarque par l'utilisation de la nouvelle plateforme « Neue Klasse ». Une base technique 800 volts qui permettra des temps de recharge courts grâce à une puissance de recharge de 400 kW. Grâce à l'utilisation d'une batterie de 108,7 kWh, l'autonomie avec certaines versions pourrait dépasser les 800 km. La BMW i3 existera en plusieurs versions, d'une entrée de gamme à 200 ch jusqu'à une version M60 Xdrive de plus de 600 ch. Et ce n'est pas fini puisqu'en 2027, une BMW iM3 de 1 000 ch pourrait apparaître au catalogue du constructeur muni-chois. Un break est également prévu, mais sa présentation devrait avoir lieu en 2027.

NOVEMBRE

BMW Série 3 (Thermique)

Si la marque à l'hélice va mettre l'accent sur ses futurs modèles électriques, cela ne veut pas dire qu'elle laisse de côté les modèles thermiques qui font sa réputation depuis les débuts de son existence. Ainsi, la BMW Série 3 va passer à la huitième génération à la fin de 2026, même s'il s'agit plus d'un gros restylage que d'une nouvelle génération puisque la pla-

teforme CLAR sera conservée. Pour se fondre dans la nouvelle identité stylistique de la marque, la BMW Série 3 reprendra le style « Neue Klasse » à son compte et se dotera d'une nouvelle planche de bord plus moderne avec sans doute l'équipement « Panoramic Vision Display », un affichage panoramique qui se trouve en bas du pare-brise (dont la BMW i3 sera également équipée). Enfin, son offre de motorisations ne devrait pas évoluer. Outre la plateforme et les motorisations, les BMW i3 et Série 3 afficheront quelques différences de style en particulier sur la partie arrière (chute du pavillon, traitement des surfaces vitrées...).

DÉCEMBRE

BMW Série 5 et Serie 7 (Thermique)

Afin de se mettre à la page, les BMW Série 5 et BMW Série 7 (photo) vont s'offrir un restylage afin de se glisser dans le style « Neue Klasse » que le SUV BMW iX3 a inauguré. Nouvelle signature lumineuse et nouvelle calandre sont au menu de ces BMW Série 5 et BMW Série 7 qui pourraient recevoir d'autres évolutions en ce qui concerne les aides à la conduite et le système d'infodivertissement.

Xiaomi SU7 Ultra (Électrique)

La marque chinoise Xiaomi devrait annoncer vers la fin de l'année la date prévue de son arrivée sur le marché français. Pour le moment sur le marché européen, seul un importateur allemand se fait livrer des Xiaomi au compte-goutte. Avec l'annonce d'une commercialisation officielle, on devrait savoir si le public français aura droit à la Xiaomi SU7 Ultra de 1 457 ch et 1 770 Nm de couple qui est la berline électrique de série la plus rapide sur un tour du grand circuit du Nürburgring (20 832 m). C'est le pilote belge Vincent Radermecker qui a réalisé cet exploit l'an dernier, en effectuant au volant de cette auto un tour en 7:04.957 minutes sur la célèbre boucle nord du Nürburgring (rappelons qu'une Xiaomi SU7 Ultra avait réalisé en 2024 un temps de 6:46.874 minutes, mais il s'agissait d'un prototype). Quant à la Xiaomi SU7, elle vient d'être restylée en Chine.

Mots fléchés

Actes		Explosions		Préfecture du Calvados		Pétards		Réunion de deux choses		Paresseux		Vague	
Approfondissement		Très longue période		Deux romains				Jeu ancien		Beaucoup		Allongé	
Une terre de l'antiquité						Crépuscule					Un livre avec des bulles		
Enjoliva						Camarade							
				Simple									
				Axe mécanique									
Canal salé		Tantale			Nombres de molécules						Equidés		Pièce de vaisselle
		Prénom étranger											
					Terre émergée			Période du jurassique	Anthologie				
									Embryon				
Pied de deux syllabes								Grands et étroits					
Trainer						Distancée							
					Rayée							Titre anglais	
					Durabilité								
Risquât		Amas de neige						Pareillement					
		Confortablement											
				Préfixe privatif			Impôt (initiales)				Id est		
				Classe			Fibres textiles				Nématodes		
Bastide	Pays du Proche-Orient							Regardé	Dieu du foyer domestique	Adresse			
	Libertaire									Devinettes			
			Avettes									Cité grecque	
Vieux non						Variée							
Préjudice						Paragraphe							
			Tintement lugubre										
			Voix méridionales					Monnaie iranienne					Nazi
Renouveau							Ils préparent le travail						
Éruption à la puberté							Galères royales						
				Salve				Voie citadine	Parties tendres				
				Un sens									
Hors taxes			Adorées										
Soldat américain			Poèmes lyriques									Sulfate	Évêché normand
		Pour remplacer			Liquide vital					Manillon			
		Courroux			Faisceau lumineux			Résidu de la mouture de blé		Ville du Japon			
Cosmiques									Bière anglaise				
Foyer de cheminée									Petit saint				
				Enzyme				Bien charpentée					
L'Estonie						Figurines							

PÉTROLE:

Le Brent en légère hausse à 64,22 \$

Les cours du pétrole se raffermisaient légèrement mardi, dans un marché toujours impacté par les tensions géopolitiques. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, prenait 0,44% à 64,22 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 0,44% à 59,60 dollars. Les cours du pétrole restent également soutenus par des difficultés de production au Kazakhstan, qui "a connu plusieurs perturbations", selon des analystes.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 21 janvier 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ACCIDENTS DE LA ROUTE

28 décès et 1376 blessés en une semaine

Vingt-huit (28) personnes sont décédées et 1376 autres ont été blessées dans 1177 accidents de la route survenus entre le 11 et 17 janvier en cours, dans plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara avec 3 morts et 9 blessés dans 15 accidents de la route, précise la même source.

Concernant les interventions liées aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont pris en charge 119 personnes incommodées par ce gaz, déplorant, toutefois, le décès de 5 personnes à Sétif, Tissemsilt, Bordj Bou Arreridj, Tiaret et Tébessa, note le bilan.

COOPÉRATION

Le ministre de l'Intérieur reçoit le président de l'Université arabe Naïf des sciences de la sécurité

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, hier à Alger, le président de l'Université arabe Naïf des sciences de la sécurité (NAUSS) du Royaume d'Arabie saoudite, M. Abdulmajeed bin Abdullah Albanyan, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir les relations dans les domaines d'intérêt commun", précise la même source. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, du Directeur général de la Sûreté nationale et du Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, conclut le communiqué.

HADJ 1447

Réunion de la commission permanente conjointe intersectorielle

La commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'opération du hadj 1447/2026 a tenu une réunion consacrée au suivi du calendrier des dispositions administratives et réglementaires, a indiqué, hier, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO). La rencontre tenue, lundi, dans le cadre de la série de réunions de coordination pour la préparation de la saison du hadj 1447/2026, "a été consacrée au suivi du calendrier des dispositions administratives et réglementaires, permettant de faciliter et de simplifier les procédures aux hadjis", a ajouté la même source. La réunion s'est déroulée sous la présidence du secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, en présence du directeur général de l'ONPO, Taher Braik, de cadres du ministère et de l'Office et des représentants des différents secteurs ministériels et instances participant à l'organisation et à la préparation de la saison du hadj.

HYDROCARBURES ET PÉTROCHIMIE

L'Algérie et le Sultanat d'Oman renforcent leurs partenariats

Par Zahir R

L'Algérie et le Sultanat d'Oman affichent une volonté commune de renforcer leurs partenariats dans les secteurs stratégiques des hydrocarbures et de la pétrochimie. Cette orientation a été réaffirmée à l'occasion de la rencontre tenue mardi entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et une délégation du groupe omanais Suhail Bahwan Holding, conduite par son président-directeur général, le cheikh Saad Suhail Bahwan.

Cette rencontre marque une nouvelle étape dans la coopération économique entre les deux pays, les deux parties ayant réaffirmé leur engagement à approfondir leurs relations de partenariat. Mohamed Arkab a souligné que la coopération avec des groupes de référence, à l'image de Suhail Bahwan Holding, est appelée à jouer un rôle important dans le soutien au développement durable et dans le renforcement des relations économiques entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman. Il a mis en avant les importantes potentialités dont dispose l'Algérie dans les secteurs de l'énergie et des mines, tout en insistant sur la volonté des pouvoirs publics de favoriser des investissements structurants. À ce propos, le ministre d'État a déclaré que « l'Algérie offre aujourd'hui un environnement plus attractif pour les investisseurs étrangers, grâce aux réformes engagées et aux nouveaux cadres juridiques et réglementaires destinés à améliorer le climat des affaires et à encourager

les partenariats mutuellement bénéfiques ». Un message partagé par la délégation omanaise, qui a exprimé sa disponibilité à poursuivre le dialogue et à concrétiser de nouveaux investissements, plaçant ainsi les hydrocarbures et la pétrochimie au cœur de la coopération algéro-omanaise.

Au cœur des échanges figuraient également la filière des engrais, notamment les projets liés à la production d'ammoniac et d'urée. Ces segments, étroitement liés aux hydrocarbures, sont considérés comme des axes prioritaires de coopération industrielle. Mohamed Arkab a relevé que le développement de ces activités s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation des ressources énergétiques et de diversification de l'économie, à travers la promotion de la transformation locale et l'exportation de produits à plus forte valeur ajoutée. De leur côté, les représentants du groupe Suhail Bahwan Holding ont exprimé leur intérêt pour l'élargissement de leurs investissements en Algérie, en particulier dans les secteurs de la pétrochimie et de l'industrie des engrais. Ils ont souligné que l'expérience déjà acquise dans le cadre

de la coopération avec Sonatrach constitue une base solide pour envisager de nouveaux projets. Les responsables du groupe omanais ont également salué les réformes engagées par l'Algérie, estimant qu'elles contribuent à instaurer un cadre favorable au développement de partenariats durables.

Les discussions ont, par ailleurs, permis d'explorer les opportunités d'investissement offertes par le secteur minier, dans une logique d'intégration industrielle et de renforcement des chaînes de valeur. Cette ouverture vers de nouveaux segments traduit la volonté commune d'élargir le champ de la coopération au-delà des projets existants et de consolider les relations économiques bilatérales. La réunion s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, Saïf Rashid Al-Badaï, ainsi que du président-directeur général de Sonatrach, Nourredine Daoudi. Elle a permis de faire le point sur l'état des relations de coopération existantes et d'examiner les perspectives de leur consolidation, dans une dynamique de partenariat stratégique durable entre Alger et Mascate.

Publicité

IMPACTS RSE

Colloque Responsabilité Sociétale des Entreprises Algérie

2ème Colloque sur la responsabilité sociétale des entreprises en Algérie

Principaux thèmes:

Gouvernance

Droits humains

Conditions et relations de travail

Respect environnement

Loyauté des pratiques

Protection du consommateur

Développement et impact local

Economie circulaire

Développement industriel

Agriculture

environnement

Sécurité alimentaire et hydrique

Transition énergétique

Anti-corruption & Finance Responsable

28 & 29 janvier 2026

APS